

## Conseil Communautaire

# Une nouvelle équipe à l'œuvre



**Assainissement** 28/31

### Station d'épuration de Souleyrie

Plan, planning, explications : découvrez en détails l'opération de réhabilitation de Souleyrie qui démarre cet automne

**Mobilités** 32/35

### Pôle d'échange intermodal

Bâtiment voyageurs, friche SNCF, réseau de chaleur bois, travaux eau et assainissement... : des chantiers d'envergure métamorphosent le quartier de la gare

**SOULIER** 3, Route du Collet  
15000 AURILLAC  
☎ 04 71 64 66 00

**ILOT DES FRERES CHARMES**  
AURILLAC (QUARTUS)

Votre espace loisirs !

**Sport Accueil** \*engagement 24 mois

Abonnement MUSCU/CARDIO  
à partir de **19,90€\*** /mois

FITNESS FUTSAL SOPHROLOGIE  
CROSSTRAINING PILATES  
ACTIVITES ENFANTS REALRYDER  
BADMINTON RESTAURATION

104 AV. DU GENERAL LECLERC - ZONE DE LA PONETTE (derrière G3F1)  
04 71 47 79 94 - sport@stiffude15@gmail.com  
www.sport-stiffude.net

**Résidence Orlhac**  
Bien plus qu'un appartement

**La solution pour vivre autonome et indépendant le plus longtemps possible**

Pour nos locataires, choisir de vivre à la Résidence Orlhac, c'est :

- ▶ Opter pour une nouvelle qualité de vie qui invite au bien-être
- ▶ Profiter d'un programme d'activités varié dans une ambiance chaleureuse
- ▶ Etre bien chez soi avec tout le confort et les services qui simplifient le quotidien
- ▶ Etre serein et entouré par une équipe attentive, discrète et efficace

Offre spéciale  
Frais collectifs offerts pendant 4 mois pour toute réservation longue durée avant le 31/10/20\*

CODE PROMO : PROMO2020

Découvrez votre future Résidence et visitez votre appartement !

\*Soit une remise de 1960 € pour un T2 de 45 m<sup>2</sup> pour 1 ou 2 personne, soit -163€/mois pendant la première année, sous réserve de disponibilité  
\*Soit une remise de 2600 € pour un T3 de 69 m<sup>2</sup> pour 1 ou 2 personne, soit -216€/mois pendant la première année, sous réserve de disponibilité

Tel : 04 71 63 41 54 - 53 Boulevard Jean Jaurès, 15000 AURILLAC - contact@residence-orlhac.fr - www.residence-orlhac.fr

## Une dynamique renouvelée

C'est avec émotion et détermination que j'ai été élu le 16 juillet dernier à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Conscient des défis que nous aurons à relever pendant 6 ans avec des équipes municipales et communautaires fortement renouvelées, je souhaite inscrire l'action de la collectivité sous l'angle du bien commun, du développement durable et de l'attractivité de notre territoire.

A ce titre, je tiens à remercier les élus du dernier Conseil communautaire et son président qui, ensemble, ont travaillé pour nous laisser un patrimoine sain, une identité reconnue et un fonctionnement efficace.

Dans un contexte complexe et contraint, la dynamisation de notre bassin de vie doit être le dénominateur commun des projets et des compétences portés par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

En m'appuyant sur un dialogue permanent avec l'ensemble des communes, je suis déterminé à soutenir un projet de territoire ambitieux et partagé autour des piliers fondateurs de notre intercommunalité : l'économie, le développement durable qui se décline au travers des grands services publics du quotidien - eau, gestion des déchets - et aujourd'hui de la production de nouvelles énergies, l'attractivité territoriale et le tourisme, le transport et les nouvelles mobilités.

Ces axes de développement prioritaires ne pourront se déployer que dans le respect de l'équité territoriale d'une part, de l'autonomie et de la responsabilité



propres à chaque commune membre d'autre part. Je m'y engage pleinement avec l'ensemble des services de la collectivité.

La solidarité qui est au cœur du projet intercommunal est un atout et un appui face aux enjeux actuels. C'est dans une société en profonde mutation que l'action publique communautaire doit s'inscrire, avec l'exigence de prendre en compte l'ensemble de nos concitoyens et de nos communes, au service d'un territoire tout aussi authentique qu'innovant, tourné vers l'avenir.

**Pierre Mathonier**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,  
Maire d'Aurillac

## SOMMAIRE

Actualités	04	Médiathèque	14	Mobilités	32
Fête de la Plantelière	10	Centre Aquatique	17	Habitat	36
Salon de l'Habitat	12	Vie étudiante	26	Communes	38
Le Prisme	13	Assainissement	28	Agenda	42

## Ouvrage d'art sur la RN122

Le 17 juillet dernier, un impressionnant convoi exceptionnel a créé l'attraction à Sansac-de-Marmiesse. Une charpente métallique de 34 mètres de long par 3,9 mètres de large pour un poids de 56 tonnes a été transportée puis posée sur les deux culées préalablement édifiées sur le nouveau tracé de la RN122. En effet, après la mise en service en janvier dernier du contour-



nement sud d'Aurillac (section Garric - Poudrière), la 2<sup>e</sup> phase du chantier concerne la déviation de Sansac-de-Marmiesse, depuis le pas du Laurent.

En 2 heures, la pose de ce pont destiné à franchir les voies coupées par la future RN122 s'est parfaitement déroulée sous les yeux impressionnés des Sansacois, grâce aux deux grues automotrices installées de chaque côté et au professionnalisme du groupement Eiffage-Matière qui l'ont réalisée. 3 ouvrages d'art comme celui-ci sont nécessaires pour cette déviation, pour un total de 3,8 M€.

Le chantier de déviation de Sansac-de-Marmiesse et du raccordement Sud d'Aurillac par la RN 122 est lancé depuis début 2018. Il comprend 10 km de tracé neuf et 3 km de reprise de voies existantes. Ce projet, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, représente un investissement global de 54 M€ financé par l'Etat avec les soutiens du Département et de la CABA.

## Hommages



Le 30 juillet **Agnès Courchinoux, Maire de Carlat de 2014 à 2020**, s'est éteinte. Au cours de son mandat, elle avait conduit le travail de

l'équipe municipale en s'appuyant sur des qualités humaines appréciées de tous : la discrétion allant de pair avec la détermination pour construire le consensus et conduire les dossiers ; un grand dévouement, tant auprès de ses concitoyens que pour honorer ses responsabilités, notamment

au sein du Bureau et des instances de la Communauté d'Agglomération ; une parfaite connaissance de sa commune, de son histoire et de celle de ses familles ; un sens de l'écoute et une gentillesse naturelle mis au service de la prise de décision guidée par l'intérêt général. C'est aussi tourné vers les autres que s'était déroulé son parcours professionnel, conclu au sein des services sociaux du Département.

Souvenir particulier, nouvellement élue Maire, elle avait accueilli à Carlat en mai 2014 son Altesse Sérénissime le Prince Albert II et la Princesse Charlène, avant de représenter plusieurs fois à Monaco ces terres carladésiennes et leur emblématique Rocher.

L'été a également été marqué par le décès de **Roland Bray**. Elu d'Arpajon-sur-Cère depuis 1995, il en avait été le 1<sup>er</sup> Adjoint de 2001 à 2020. Au sein de la CABA, il avait été Conseiller délégué et membre du Bureau de 2008 à 2014. Depuis 2014, il assurait la Présidence du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale.

A leurs familles et leurs proches, nous présentons nos plus sincères condoléances.

## Transports en commun Appliquer les consignes sanitaires

Pour un fonctionnement optimal du réseau Trans'cab et afin de poursuivre la lutte contre la propagation du virus COVID-19, la Stabus et la CABA invitent les usagers à poursuivre leurs efforts. Pour accéder aux bus, **le port du masque est obligatoire pour tous les usagers de 11 ans et plus** (à défaut, l'accès au véhicule est refusé) et les **gestes barrières** doivent être respectés. Pour **respecter la distanciation physique**, la montée et la descente doivent s'effectuer 1 personne à la fois. L'accès peut être refusé si le nombre maximal de passagers est atteint. Afin de laisser la priorité aux actifs et aux scolaires, et pour limiter l'affluence, il est donc demandé aux voyageurs qui en ont la possibilité d'éviter les heures de pointe et de limiter leurs déplacements au strict nécessaire. De son côté, Stabus procède au nettoyage et à la désinfection des véhicules (sièges, barres de maintien, boutons d'appel, poignées



des portes...) tous les soirs avec des produits bactéricides et antiviraux agréés.

Enfin, il est conseillé de privilégier l'**achat des titres de transport sur l'application gratuite MyBus**. Il est également possible d'y suivre les circuits des véhicules des lignes 1 à 5 en temps réel afin de limiter l'attente aux aribus. Sur ces lignes urbaines, les usagers ont d'ailleurs pu voyager dans un bus hybride en septembre. Une expérimentation lancée par Stabus dans le cadre du développement des mobilités plus respectueuses de l'environnement.

**Rappel : le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les autocars du réseau périurbain et dans les transports scolaires ! [stabus.fr](https://www.stabus.fr)**

## Aurillac - Paris Les vols ont repris

Depuis le 31 août, le programme des vols de la liaison aérienne Aurillac-Paris s'est intensifié. Réalisées avec un ATR 42, deux rotations par jour sont assurées par Air France via la compagnie Amelia. Les horaires\* correspondent aux horaires habituels.

**Aurillac > Paris** : du lundi au vendredi, départs à 07h05 et 18h05 ; dimanche, départ à 18h05.

**Paris > Aurillac** : du lundi au vendredi, départs à 9h05 et 20h05 ; dimanche, départ à 20h05.

Dans le contexte sanitaire actuel, des mesures spécifiques sont mises en place (port du masque obligatoire, distanciation physique, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, accès à l'aérogare limité aux passagers, protocoles de nettoyage et de désinfection). Pour l'accès en salle d'embarquement, la mise en œuvre des mesures de sureté habituelles peut être ralentie. Aussi, il est conseillé aux usagers de se présenter suffisamment tôt pour éviter les engorgements dans l'aérogare et les retards de vols.

Renseignements : [www.airfrance.fr](https://www.airfrance.fr)

\* prévus jusqu'au 23 octobre, durée du voyage : 1h25

## Rappel : aides économiques

Une avance remboursable sur 5 ans de 3 000 à 20 000 €, avec possibilité de différé pendant 24 mois et sans autre garantie exigée : ce dispositif exceptionnel vise à répondre aux besoins de trésorerie des entreprises.

Il est financé par le Fonds « Région Unie » déployé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et auquel la CABA et la Banque des Territoires contribuent. Peuvent en bénéficier : les entrepreneurs individuels, les indépendants, les entreprises de 1 à 9 salariés, les associations employeuses et coopératives, dans tout secteur d'activité.

Les demandes sont à déposer jusqu'au 31 décembre à partir de la plate-forme :

[regionunie.auvergnherhonealpes.fr/aides](https://regionunie.auvergnherhonealpes.fr/aides)

N° vert Auvergne Rhône-Alpes Entreprises :

**0805 38 38 69**

## Ruralitic

300 personnes présentes à Aurillac, 800 sur le Smart village virtuel et 500 sur la diffusion en streaming : malgré les contraintes imposées par le contexte sanitaire, Ruralitic a tenu sa 15<sup>e</sup> édition du 25 au 27 août, au Centre de Congrès mais aussi à distance au travers d'une plateforme web. Connectivité, innovation en terme d'éducation, santé, tourisme, inclusion numérique, télétravail étaient au programme des conférences et débats réunissant élus, entreprises et acteurs du développement numérique et rural. Le forum a également accueilli Sarah El Hairy, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. « Jeunesse et ruralité » : ce sera le thème de Ruralitic 2021 !



## Parlons D'Architectures

La Halle de la Station de pleine nature implantée à Mandailles-Saint-Julien fait la UNE du n°282 (juillet 2020) du magazine indépendant de référence « D'Architectures ! » Une belle récompense pour son concepteur, l'Atelier du Rouget Simon Teysou & associés, choisi par la CABA pour imaginer ce nouvel équipement touristique. Accédez à la publication sur [caba.fr/station-pleine-nature](http://caba.fr/station-pleine-nature).

Cinq journalistes, critiques d'architecture internationaux et membres du jury du **Prix d'architectures 10+1** décerné par le magazine, se sont également déplacés pour une visite des lieux guidée par l'architecte, cet été. Sera-t-il l'un des lauréats de ce Prix ? A suivre...

## Zoom sur...

### La saison touristique

Les estivants seraient-ils venus se ressourcer au cœur de nos grands espaces ? Oui ! Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 août, l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac a comptabilisé une fréquentation identique à 2019, alors que la présence en simultanée dans les locaux était limitée par les consignes sanitaires. Sans surprise, les touristes étrangers se sont faits moins nombreux (divisés par 2), remplacés par une population française plus dense issue principalement de la grande région, mais aussi de Haute-Vienne, Charentes, Normandie ou Grand Est.

Les Cantaliens ont aussi fait le choix de redécouvrir leur département, puisqu'ils ont représenté plus d'un quart des visiteurs de l'Office de Tourisme, et plus des deux tiers des Auverhônals. Les lieux de pleine nature tels le Lac de Saint-Etienne-Cantalès, la Station de Pleine Nature ou les Gorges de la Jordanne ont été plébiscités. L'application « Rando autour d'Aurillac » a été téléchargée plus de 3 200 fois. Par ailleurs, les visites guidées du Rocher de Carlat ont affiché quasi-complet ; beaucoup de visiteurs ont aussi privilégié les visites en autonomie. Tous ont exprimé d'excellents retours.

Les visites et animations proposées par l'Office de Tourisme et ses partenaires ont aussi quasiment fait le plein sur la 1<sup>re</sup> quinzaine d'août. Les hébergeurs du territoire ont également connu une situation inhabituelle : un taux d'occupation hôtelier globalement supérieur de + 12 % par rapport à 2019, des établissements complets entre le 4 et le 15 août, une clientèle plus aisée et des séjours plus longs qu'à l'accoutumée (jusqu'à 2 ou 3 semaines).

Une situation atypique, surtout en l'absence de manifestations d'envergure et plus particulièrement du Festival de Théâtre de Rue.



## Nouveau Comité syndical



7 Vice-Présidents ont été désignés : 1<sup>er</sup> Vice-Président, Michel Teysseou (Président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne) ; 2<sup>e</sup> Vice-Présidente, Dominique Bru (Présidente de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès) ; 3<sup>e</sup> Vice-Président, Jean-Luc Lentier (CABA) ; 4<sup>e</sup> Vice-Président, Michel Canches (Châtaigneraie) ; 5<sup>e</sup> Vice-Président, Christian Poulhès (CABA) ; 6<sup>e</sup> Vice-Président, Antoine Gimenez (Châtaigneraie) ; 7<sup>e</sup> Vice-Président, Christian Montin (Châtaigneraie). Ont également été élus membres du Bureau Gérard Pradal, Yves Alexandre, Michel Cosnier, Maryline Monteillet (délégués de la CABA).

Les 28 conseillers syndicaux ont reconduit à l'unanimité le fonctionnement économe établi depuis la création du Syndicat mixte : aucune indemnité de fonction n'est versée aux élus, les services de la CABA sont mis à disposition pour ne pas générer de frais de structure supplémentaires.

Au programme des mois à venir : finaliser l'étude du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). La préparation de sa phase opérationnelle ira de pair avec la mise en œuvre par chaque Intercommunalité des projets retenus dans le cadre du Contrat de Transition Énergétique signé avec l'Etat et dont la réalisation entre en cohérence avec le Plan de relance gouvernemental.

[www.scotbacc.fr](http://www.scotbacc.fr)

Consécutivement au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, le Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie a installé le 31 août son nouveau Comité syndical.

Seul candidat, le Président de la CABA Pierre Mathonier a été élu Président du Syndicat mixte avec 27 voix et 1 abstention. « *Nous allons poursuivre le travail constructif engagé lors du mandat précédent, avec la même volonté d'œuvrer ensemble pour apporter des solutions de terrain en priorisant l'intérêt commun* », a-t-il souligné.

## Travaux de l'Yser

Sur le site de l'Yser, les travaux d'extension et de réaménagement se poursuivent. Côté déchetterie, les protections ont été installées sur l'ensemble des quais et les 2 nouveaux quais ont été réalisés. Un compacteur à carton tout neuf a également pris place.

Le futur local d'accueil est en cours de construction tout comme le garage pour les polybennes dont les fondations viennent de s'achever. Dans le bâtiment existant, les entreprises travaillent à la réalisation des locaux sociaux pour le personnel : bureaux, vestiaires, sanitaires. Les réseaux d'eau potable et d'eaux usées ont tous été repris et raccordés. Le local qui accueillera prochainement les déchets diffus spécifiques est, lui, terminé. Les aménagements se poursuivront par la création de la zone de réemploi. L'ouverture de la déchetterie dans sa nouvelle configuration est prévue pour la fin de l'année.

Pour rappel, il est demandé aux usagers de se munir de leur propre matériel (pelle, balai), et d'appliquer les gestes barrières.

L'accès aux déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins est gratuit pour les habitants de CABA. Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.



## Une navette pour l'hôpital

« La rando Mondor » : c'est le nom de la navette mise en place par le Centre hospitalier Henri Mondor depuis le 7 septembre ! Gratuit, ce service a pour objectif de faciliter l'accès aux différents sites et services de l'Hôpital. Toutes les 25 minutes, elle dessert 6 arrêts : « Square-Palais de Justice » (devant le passage de la Barbantelle), service des Urgences, Espace médico-chirurgical, pôle Psychiatrie, pôle Gériatrie, parking Hélicas. Les horaires sont les suivants : du lundi au jeudi, de 7h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h15 ; le vendredi, de 7h45 à 10h30.

📄 [www.ch-aurillac.fr](http://www.ch-aurillac.fr)

## Aurillac pour elles

Si les mesures sanitaires le permettent, la 7<sup>e</sup> édition d'« Aurillac pour Elles », organisée par le CDOS du Cantal, est prévue dimanche 4 octobre. Marcher ou courir c'est à vous de choisir, l'essentiel étant de participer ! Pour rappel, l'objectif de cette initiative réservée aux femmes est de sensibiliser et de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein. Cette année, le parcours a été renouvelé. Les inscriptions en ligne sont à privilégier.

Toutes les infos sur la page facebook

📄 [aurillac pour elles](https://www.facebook.com/aurillacpourelles)



## Nouvelle pelle



**Le pôle Travaux du service Eau et Assainissement de la CABA a fait l'acquisition d'une toute nouvelle mini-pelle qui remplace celle sur pneus datant de 1997 ; un tonnage de 5 tonnes a été choisi pour cet engin qui complète ainsi la gamme des 4 pelles du service allant de 1,6 à 7,5 tonnes. Cela permet ainsi de mieux adapter le matériel utilisé en fonction de l'importance des travaux. Le coût de l'investissement est d'environ 70 000 € HT.**

## Équipements communautaires Reprise des activités

Au delà de la rentrée scolaire, c'est aussi l'heure de la reprise des activités dans les équipements culturels et sportifs du Bassin d'Aurillac. Chaudron (studio de musiques), Epicentre (skatepark - centre de cultures urbaines), Boulodrome, Stade Jean Alric, Stade d'Athlétisme Marie-José Pérec : tous sont ouverts. Bien entendu, le port du masque, le respect des sens de circulation, des gestes barrières et de la distanciation physique y sont obligatoires.

Selon le besoin, les associations ou clubs gestionnaires adaptent et mettent en place des modalités de fonctionnement spécifiques, selon les protocoles préconisés par les fédérations ou les ministères (susceptibles d'évoluer selon le contexte sanitaire). Ainsi, pour limiter les flux, toutes les séances d'entraînements ou de répétitions se font sur réservation : par mail à l'Epicentre (contact@sessionlibre.com), par téléphone pour le Chaudron (06 31 04 27 59, centralisées le jeudi à 21 h) et le Boulodrome (04 71 63 56 24). Pour les conditions d'accès des pratiquants mais aussi du public dans les Stades Marie-José Pérec et Jean Alric, vous pouvez vous renseigner auprès des clubs utilisateurs.

Renseignements et coordonnées sur le site internet de la CABA :

📄 [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

## Théâtre de Rue A travers champs

Difficile d'imaginer un été cantalien sans artistes, sans spectacles, sans son emblématique Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac. C'est pourquoi l'équipe d'Eclat et son directeur Frédéric Rémy n'ont pas tergiversé longtemps avant de travailler à une proposition culturelle alternative. « Sur les routes, les places et les jardins... Dans les rues, les quartiers et les champs... Chez vous, chez nous ou bien un peu plus loin... Champ Libre ! a proposé à chacun.e de retrouver la liberté d'aller et venir rejoindre des artistes, de rencontrer l'autre, les autres, et faire vibrer cette vie culturelle si fondamentale à notre époque. »

De Velzic à Marcolès, de Sansac à Saint-Urcize... les artistes ont sillonné les routes cantaliennes pour partager leur art du théâtre de rue, du 7 au 28 août. 21 rendez-vous auxquels ont pris part plus de 5 000 spectateurs. Une belle édition qui nous laisse de jolis souvenirs, dont l'un nous observe depuis le sommet du Puy Courny...



Et l'équipe d'Eclat nous avait prévenus : il fallait s'attendre à être surpris... Et nous n'avons pas été déçus ! Du 19 au 22 août, 4 spectacles pyrotechniques ont embrasé la ville, comme le font habituellement les milliers d'artistes présents au Festival.

Mais ce n'est pas tout. Fin août, 400 spectateurs se sont retrouvés pour *Un samedi au Parapluie*. « Un nouveau rendez-vous public, peut-être un nouveau rituel, résolument artistique et ludique, convivial et familial »... reconduit les derniers samedis de septembre et octobre !

## Devenir services civiques

Partenaire du Point Information Jeunesse et de la Médiathèque, l'association Unis-Cité Auvergne propose aux jeunes de 16 à 25 ans de devenir « service civique ». Animer des ateliers pour aider les personnes exclues du numérique, sensibiliser les habitants aux écogestes, favoriser le débat autour des questions de citoyenneté dans les collèges et lycées, ou encore lutter contre



l'isolement des personnes âgées en EHPAD... : toutes ces actions sont possibles en devenant volontaire. Une mission de service civique chez Unis-Cité, c'est 8 mois consacrés à la solidarité, 28 h par semaine sur 4 jours, des missions utiles, concrètes et variées indemnisées 580 € par mois. L'équipe d'Unis-Cité Cantal propose 2 rendez-vous à la Médiathèque le 30 septembre et 14 octobre entre 14 h et 17 h.

Pour tout renseignement ou pour candidater, vous pouvez également directement contacter Emilie au

📄 06 69 51 80 44

## Rendez-vous en vidéos

Explication des grands chantiers, présentation des élus du nouvel exécutif et de leurs domaines de compétence, propos de Pierre Mathonier, points sur l'actualité locale et les informations de proximité... : dans la continuité du lien direct initié avec la population lors du confinement et de la crise sanitaire, le Président ainsi que les Vice-Présidents et élus de la CABA vous donnent régulièrement rendez-vous en vidéo !

Vous pouvez retrouver ces films sur le site sur :

📄 [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

📄 [fb.com/caba.officiel](https://www.facebook.com/caba.officiel)



## La Plantelière ... en fête !

Participer à la Fête de la Plantelière, c'est retrouver son âme d'enfant, éveiller sa gourmandise, aiguïser ses sens et sa sensibilité à l'environnement. Retour à la nature et à tout ce qui la compose, dimanche 27 septembre !

C'est au cœur d'un bel espace naturel de 7 hectares (soigneusement et savamment entretenus !) qu'est chaque année organisée la Fête de la Plantelière. Une occasion de se retrouver pour découvrir, jouer, échanger... autour des thématiques environnementales. Dimanche 27 septembre, de nombreux acteurs du territoire\* investiront les prairies et jardins de la Plantelière aux côtés de la CABA pour animer cette journée festive.

Dès 10 h, petits et grands sont invités à découvrir le Land'art, discipline qui consiste à créer en pleine nature une œuvre artistique éphémère constituée de matériaux

naturels. Ces animations ludiques se poursuivront l'après-midi, avec également jeux d'empreintes, coloriage, tyrolienne, escalade et atelier pêche. Et pour arpenter la

Plantelière autrement, pourquoi ne pas vous laisser tenter par une chasse au trésor, des promenades à dos de poneys et chevaux ou une balade contée ?

### Pour les scolaires

Les 24 et 25 septembre, des animations sont réservées aux scolaires : « Captain Allergo », « L'abeille » et « Les oiseaux de la Plantelière ». C'est aussi tout au long de l'année que la Plantelière est ouverte aux plus jeunes pour les sensibiliser au monde végétal et animal et à sa sauvegarde.

### A travers jardins, prairies et potager

Au gré de cette pérégrination au cœur de la Plantelière, nous vous parlerons également des fruits du verger (avec dégustation de la potion du croqueur...), des tomates, des plantes (à infuser !), des arbres, du jardinage au naturel et de l'ambrosie. Vous découvrirez aussi comment une seconde vie peut être donnée aux objets



### 2 navettes gratuites

... au départ de la Vidalie, entre 14 h et 18 h.

**⚠ stationnement très limité** aux abords de la Plantelière !

et matériaux, ou comment des services, des savoir-faire et des biens peuvent être échangés.

Et de leur côté, les amoureux des bêtes pourront s'exercer à panser les poneys, avant de découvrir la fascinante vie des abeilles ou d'en apprendre davantage sur les oiseaux migrateurs. Quel programme !

**Cet évènement est gratuit.**

**⚠ Merci de respecter le port du masque, les gestes barrière et la distanciation physique. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives à appliquer, le déroulement de cet évènement est susceptible d'être adapté.**

*\*le CPIE, l'Ecole Départementale d'Equitation, l'Epilobe, Oxygène, Fabrique Aventures, l'AAPPMA Aurillac, MurMur & Nature, le Syndicat des Apiculteurs, les Croqueurs de pommes, Découvre, l'Atelier du bout de la rue, L'Assos Tomate & autres comestibles, l'Office national des forêts, le Centre social d'Arpajon-sur-Cère et la Ligue de protection des oiseaux*

Retrouvez le programme complet sur [caba.fr/planteliere](https://caba.fr/planteliere)

### La Plantelière

8, allée de la Plantelière  
La Pépinière  
15130 Arpajon-sur-Cère  
☎ 04 71 43 27 72  
✉ [laplanteliere@caba.fr](mailto:laplanteliere@caba.fr)

### Ouvrez l'œil !

La CABA prépare déjà des animations pour les vacances d'automne. Retrouvez le programme sur [caba.fr/planteliere](https://caba.fr/planteliere)



## Salon de l'habitat et des loisirs

# Le monde économique vous accueille

Le Salon de l'habitat et des loisirs marque la rentrée pour le monde économique local ! Rendez-vous du 25 au 28 septembre.



Le Salon de l'Habitat et des Loisirs se tient au Prisme et sur la place du 8 Mai, du vendredi 25 au lundi 28 septembre. Artisans, PME, collectivités et entreprises de services... : de nombreux exposants vous attendent, encore plus en cette rentrée particulière, pour vous présenter leurs

activités, vous renseigner sur leurs produits et sur les nouveautés du marché.

De nouveaux venus sont attendus cette année, dans les secteurs du loisirs (billards), des spas et piscines, de l'architecture d'intérieur ou encore

de la ferronnerie. Mais aussi du courtage en assurance, de l'immobilier, de la gestion de patrimoine et de l'optimisation fiscale. Tous les ingrédients réunis pour parler habitat !

### Zoom sur le chantier Souleyrie

Et qui dit habitat dit... assainissement ! C'est cette thématique que la CABA abordera cette année sur son stand. Elle présentera l'important chantier de réhabilitation de la station d'épuration de Souleyrie qui débute cet automne (cf. p 28). Les visiteurs pourront découvrir les images de la nouvelle station au travers d'une vidéo immersive, de plans et de visuels d'architecte, ainsi que le planning prévisionnel du chantier.

### En toute sécurité

Aurillac Développement, organisateur du Salon, met tout en œuvre pour garantir la sécurité de tous selon les règles sanitaires en vigueur. Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est à disposition dans l'enceinte du Salon. Il est également demandé à chacun de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.



### Infos pratiques

#### 🕒 Ouverture :

- vendredi 25/09 de 10 h à 20 h
- samedi 26 et dimanche 27/09 de 10 h à 19 h
- lundi 28/09 de 10 h à 18 h

#### 💎 Tarif :

- 5 €
- 1 entrée payante = 1 gratuite vendredi et lundi
- gratuit pour les -12 ans accompagnés

Animations extérieures pour les enfants.

## Programmation

# Annulé ? Maintenu ? ou reporté ?

La crise sanitaire actuelle a mis un point d'arrêt aux concerts et spectacles programmés ce printemps/été. Qu'en sera-t-il en fin d'année ? La question reste entière. Faisons le point sur la programmation, à début septembre\*.



**-M- « Le grand petit concert »**  
**ANNULÉ**



**STARS 80**  
**MAINTENU**  
27 novembre 2020



**Michèle Torr**  
**MAINTENU**  
9 janvier 2021



**Les Pépites de l'Amérique du sud**  
**REPORTÉ**  
en 2021



**Alban Ivanov**  
**MAINTENU**  
28 novembre 2020



**Claudio Capéo**  
**MAINTENU**  
16 janvier 2021



**Slimane & Vitaa**  
**MAINTENU**  
21 octobre 2020



**Alain Souchon**  
**MAINTENU**  
12 décembre 2020



**La belle au bois dormant**  
**Ballet de Kiev**  
**MAINTENU**  
26 février 2021



**J-Baptiste Guégan « La voie de Johnny »**  
**MAINTENU**  
19 octobre 2020



**Cirque de Moscou sur glace**  
**REPORTÉ**  
en 2021



**Celtic Legends**  
**MAINTENU**  
5 mars 2021



**Ben-Hur La parodie !**  
**ANNULÉ**



**I Muvrini**  
**MAINTENU**  
8 janvier 2021



**Le temps des copains - « Les années Yéyé »**  
**MAINTENU**  
10 avril 2021

\* Programmation arrêtée au 9 septembre, susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution sanitaire

### Formalités

**En cas d'annulation :** les billets sont remboursés auprès du point de vente où ils ont été achetés. Concernant la billetterie du Centre de Congrès, l'accueil se fait sur rendez-vous au 04 71 46 86 58.

**En cas de report :** les billets restent valables pour la nouvelle date.

### Billetterie

📍 **Centre de congrès**  
1 bis, place des Carmes, Aurillac  
☎ **04 71 46 86 58**  
🌐 **www.aurillaccongres.com**



### Exposition : l'automne rouge du Japon

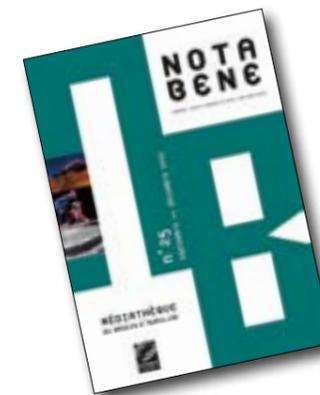
L'automne est une période spéciale au Japon, où le rouge des feuilles d'érables révèle une vie culturelle particulièrement épanouie. Après un premier rendez-vous du côté de l'underground new-yorkais l'année dernière, la Médiathèque propose jusqu'au 15 janvier prochain une exploration de la scène artistique nipponne : livres, beaux-livres, mangas, animés, films et musiques sont à retrouver au sein de l'espace Art Image et Son.

en place. Pour permettre au plus grand nombre de profiter des lieux, merci à tous de limiter votre présence à 45 minutes. L'utilisation des postes informatiques est possible sous certaines conditions. Le jeu sur place n'est cependant pas autorisé.

Pour l'emprunt, trois automates de prêts sont à disposition. Ils sont à privilégier pour éviter la multiplicité des contacts. Les retours sont à déposer dans la salle d'animation ou dans la boîte de retour extérieure accessible 24h/24.

Le Point Information Jeunesse est également ouvert mais ne peut accueillir qu'un seul visiteur à la fois, sur rendez-vous.

Ce fonctionnement reste soumis à l'évolution des conditions sanitaires et des directives nationales. Par avance, toute l'équipe vous remercie pour votre compréhension, ainsi que pour le respect de l'ensemble de ces mesures.



Retrouvez l'ensemble des animations programmées jusqu'à la fin de l'année dans le *Nota Bene 25* disponible à la Médiathèque et en ligne sur [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)



### Sur le fil... du temps

Samedi 3 octobre, à 9h30 et 11 h, les artistes Cécile Demaison, Claire Newland et Hélène Poussin proposent « Sur le fil », un spectacle qui interroge notre rapport au temps. Draps, pots de terre, voix et corps en mouvement sont les matières de cette proposition qui se tisse en direct avec le public enfantin de 0 à 6 ans.

## Rentrée 2020

# De nouvelles animations

Les animations de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac reprennent en cette rentrée 2020. Gestes barrières et prévention restent de rigueur. Zoom sur le fonctionnement.

Bien que le contexte sanitaire soit incertain en cette rentrée, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a travaillé tout au long de l'été à la mise en place de son programme d'actions culturelles pour la période de septembre à décembre 2020. Conférences, expositions, spectacles, journées thématiques... : des animations pour petits et grands que vous pouvez retrouver sur le site internet de la Médiathèque, sur sa page facebook ou encore dans le tout nouveau programme *Nota Bene* n°25.

### Profiter des animations

Ces actions sont bien évidemment tributaires de conditions sanitaires favorables. Si des reports ou annulations ne peuvent être exclus, tout est mis en œuvre

pour assurer leur bon déroulement dans le respect de la distanciation physique. De nombreuses séances se feront d'ailleurs sur réservation. Pour rappel, au sein de la Médiathèque, le port du masque (à partir de 11 ans) et le respect des gestes barrières sont obligatoires. Pensez toujours aux bonnes pratiques : utiliser le gel hydroalcoolique à votre disposition, vous laver régulièrement les mains, tousser/éternuer dans votre coude, et éviter de toucher votre visage.

### Emprunter des documents

Sur place, vous avez accès à l'ensemble des collections et vous pouvez venir choisir vos documents dans les différents espaces. Un sens de circulation a été mis

## Infos pratiques

### 🕒 Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h ;  
mercredi de 10 h à 18 h ;  
samedi de 10 h à 17 h

📍 rue du 139° RI, Aurillac

☎ 04 71 46 86 36

🌐 [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)



### Fête du vinyle

Samedi 24 octobre, la Médiathèque fête le retour des vinyles en installant, au Pôle Art, Image et Son, un espace d'écoute spécifique dont le mobilier a été conçu avec l'association Oxygène.

Il accueillera une platine vinyle et quelque 250 disques (raretés « vintage » et nouveautés). Tout au long de la journée, les néophytes et curieux seront accompagnés dans l'utilisation de cet outil. Documents et objets autour des supports vintage seront également exposés.

**GILLES LACOSTE**  
cabinet de digiponcture spécialisé en  
**NUTRITHÉRAPIE et MICRONUTRITION**

GESTION DU POIDS, DU STRESS, DE LA FATIGUE,  
DU SOMMEIL, DES TROUBLES DIGESTIFS,  
LE SPORTIF ET LE CONCEPT ANTI-ÂGE...

N'hésitez pas à demander plus d'informations !  
10 rue Emile Zola - 15000 AURILLAC  
**06 07 22 02 19**  
guillcoste@gmail.com

**CURE MINCEUR**

vous voulez en finir avec  
les ALLERGIES, les SENSIBILITÉS, les INTOLÉRANCES?

La méthode **BYE-BYE ALLERGIES**  
est un moyen efficace, naturel, rationnel  
et sans danger pour en venir à bout.

**RESINTEL**  
VOS RESEAUX INTELLIGENTS

**NOS SOLUTIONS**

- Téléphonie professionnelle (Mitel Silver Partner)
- Opérateur télécom
- Réseaux informatiques
- Wifi / Wimax
- Câblage cuivre / optique
- Appel malade
- Détection incendie
- Vidéo protection
- Contrôle d'accès
- Alarme intrusion
- Sonorisation
- Visioconférence

**NOS COMPÉTENCES**

- audit & expertise
- conseil & accompagnement
- étude technique
- installation & intégration
- formation
- maintenance & réparation
- finance & location

5, av. des Pupilles - 15000 Aurillac - resintel.15@resintel.fr  
**04 71 48 62 00** [www.resintel.fr](http://www.resintel.fr)

## CENTRE AQUATIQUE

### Aquagym Reprise sportive !

Le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac accueille à nouveau les clubs et associations depuis le lundi 14 septembre. Les cours d'aquagym reprennent eux sur réservation obligatoire le 5 octobre prochain.

C'est la rentrée sportive au Centre Aquatique ! Si les clubs et associations de retraite sportive ont retrouvé le chemin des bassins depuis le lundi 14 septembre, les cours d'aquagym grand public reprendront eux **sur réservation obligatoire** et dans le respect des consignes sanitaires et mesures de distanciation physique à partir du lundi 5 octobre. Aqua-fitness, Aqua-fac, Aqua-jogging, Aqua-training, Aqua-biking, Aqua-palme... : le planning reste identique à celui proposé les autres années (cf. ci-dessous).



Pour y participer, un module de réservation va être intégré sur la page d'accueil du site internet du Centre Aquatique. Une fois votre compte créé, vous pourrez acheter votre séance directement en ligne. Ce module vous permettra également de recharger votre carte de séances ou carte horaire. Pour ceux qui ne seraient pas à l'aise avec le numérique, la réservation des cours reste possible auprès de l'accueil, mais elle est à effectuer **en amont de la séance** (minimum une heure avant). Il en va de même pour l'accès à l'Espace Balnéo où une réservation est requise.

Pour rappel, le port du masque est obligatoire au sein de l'équipement (hors bassin), un sens de circulation et des mesures de désinfection régulières ont été mis en place.

Bonne reprise à tous !

#### Horaires et renseignements

☎ 04 71 48 26 80  
📧 [centreaquatique.caba.fr](mailto:centreaquatique.caba.fr)

#### Planning des animations

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h30	Jardin Aquatique		Jardin Aquatique		Jardin Aquatique	
10 h						Jardin Aquatique (de 6 mois à 2 ans)
11 h						Jardin Aquatique (de 3 ans à 6 ans)
12h15	Aqua-Fac	Aqua-Training**			Aqua-Fitness	
12h30			Aqua-Biking *	Aqua-Biking *		
18 h	Aqua-Fitness Aqua-Jogging	Aqua-Palme		Aqua-Training**	Aqua-Biking *	

\* 30 pers. maxi - séances de 30 mn / \*\* 28 pers. maxi - séances de 45 mn

**CANTAL LOISIRS**  
L'Expertise de vos Parcs et Jardins

Souffleur à batterie BGA 57  
149 € Machine nue  
259 € Machine + batterie AK 20 + chargeur AL 101

Taille haies sur perche à batterie HLA 56  
239 € Machine nue  
329 € Machine + batterie AK 20 + chargeur AL 101

2 chaînes OFFERTES

Tronçonneuse thermique MS 261 C-M 809 €

1 hachette de bucheron AX 6 OFFERTE

Tronçonneuse thermique MS 251 599 €

CASQUE CONCEPT 24 22 € 17,99 €

HACHETTE AX 6 28,70 € 24,99 €

SCIE PR 16 30 € 34,99 €

BEC VERSEUR HUILE DE CHAÎNE 13,30 € 9,99 €

OUTIL D'AFFÛTAGE 3 EN 1 26,70 € 22,70 €

CASQUE ADVANCE X-VENT 123 € 109,99 €

JAMBIÈRES FUNCTION ANTICOUPURES 113 € 99,99 €

GANTS FUNCTION PROTECT MS ANTICOUPURES 33 € 27,99 €

ÉBRANCHEUR P810 52,30 € 45,99 €

**JARDINAGE**  
Expert en Matériel de Jardin

ZA des 4 chemins - 15250 Naucelles  
[www.cantal-loisirs.fr](http://www.cantal-loisirs.fr) - 04 71 64 99 00

ZA - Comblat le Château  
15800 Vic-sur-Cère - 09 72 42 11 82

**-50% SUR LE PRIX D'ACHAT D'UNE 2<sup>ÈME</sup> CHAÎNE**

# STAP 15



**TRAVAUX PUBLICS  
CANALISATIONS  
LOCATION  
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles  
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

votre  
**publicité**  
ici ?

contactez-nous

Régie Publicitaire  
Thierry Bonnet  
Aurillac Développement  
Tél : 04 71 46 86 50

DOSSIER

## Une nouvelle équipe à l'œuvre



### MyBus

Le réseau dans  
ma poche !

Avec l'application MyBus, je consulte  
les horaires, l'itinéraire des bus en  
temps réel et j'achète mes titres de  
transport sur mon smartphone.

[www.stabus.fr](http://www.stabus.fr)



Téléchargez gratuitement MyBus

App Store Google Play



Trans cob

Stabus

A l'issue des élections municipales, les 68 Conseillers communautaires représentant les 25 Communes du Bassin d'Aurillac ont été installés. Au sein d'une équipe renouvelée, l'exécutif présidé par Pierre Mathonier associe 13 Vice-Présidentes et Vice-Présidents représentant la diversité du territoire et des sensibilités politiques. Objectif commun : le développement équilibré du territoire, en relevant les défis de l'économie, du développement durable, de l'attractivité, de la mobilité.

Présentation du nouveau Conseil, des instances de travail et de la feuille de route.



## Installation du Conseil communautaire

# Une équipe pour porter un projet ambitieux

Economie, développement durable, attractivité du territoire, mobilité : c'est autour de ces défis que va se structurer l'action d'une équipe intercommunale largement renouvelée, présidée par Pierre Mathonier et associant des représentantes et représentants des 25 Communes.

Economie, attractivité du territoire, développement durable, mobilité : quatre défis majeurs vont structurer la feuille de route du nouveau **Conseil communautaire**. Recoupant toutes les compétences, ils traduisent la volonté « de porter un projet ambitieux, associant toutes les communes et entraînant un développement équilibré de l'ensemble du territoire », a souligné lors de son élection à la Présidence Pierre Mathonier (*lire aussi p. 25*).

Un projet pour écrire une nouvelle page de la construction intercommunale. Doyen de l'assemblée, Jean-Pierre Picard, Maire de Reilhac, avait rappelé en début de

séance cette histoire commune marquée par « *une solide cohérence d'action, de structuration et d'innovation au service de nos citoyens et de notre bassin de vie, dans le respect de toutes les communes et une approche collaborative avec tous les partenaires du développement local* ».

Jean-Pierre Picard a ensuite conduit les opérations de vote pour l'élection du Président lors du Conseil d'installation de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le 16 juillet dernier. Il a réuni les 68 Conseillers titulaires, dont 37 nouveaux élus communautaires. Seul candidat, Pierre Mathonier a été

élu Président de la CABA avec 63 voix et 5 abstentions.

### Toutes les communes associées à l'action de la CABA

Sur sa proposition, 13 vice-présidences ont été créées. Ont été élus à ces postes 6 femmes et 7 hommes composant un exécutif paritaire mais représentant aussi les différents secteurs géographiques de la CABA et la diversité des sensibilités politiques. Leur sont adjoints pour les assister 23 Conseillers délégués, de sorte que des représentants de toutes les communes exercent des responsabilités spécifiques au sein de l'exécutif (*cf. ci-contre*).

Après lecture de la charte de l'élu local, la composition du Bureau communautaire a été confirmée. Cette instance qui est au cœur de l'organisation et de la conduite des affaires de la CABA associe les 25 maires aux côtés du Président et des Vice-Présidents. 7 Commissions de travail ont également été créées (*lire p. 24*).

Enfin, lors des Conseils du 16 puis du 30 juillet, ont été fixées les compositions d'un certain nombre

de Commissions internes : appel d'offres et marchés, délégation de service public, accessibilité des personnes en situation de handicap, services publics locaux. Les Conseillers communautaires ont désigné leurs délégués au sein d'Aurillac Développement, de Stabus, SEBA 15, de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac ainsi que du Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie, et du Syndicat départemental d'Energies du Cantal.

Des élus communautaires siègent aussi au sein de 60 organismes, dont l'association Eclat, le Centre hospitalier, les établissements d'enseignement (du collège à l'université), ainsi que des associations ou comités locaux, départementaux ou régionaux intervenant dans de multiples domaines : économie, action publique, aménagement du territoire, numérique, formation, insertion, action sociale, culture, environnement, transports, habitat.

## 13 Vice-Présidentes et Vice-Présidents

L'exécutif de la CABA est composé du Président et de 13 Vice-Présidentes et Vice-Présidents. Ils représentent la diversité des Communes, des secteurs géographiques de notre territoire et des sensibilités politiques. Leur domaine de délégation recouvre les grands champs de compétence et axes de travail de l'intercommunalité. 23 Conseillers délégués ont été nommés pour les seconder (*voir aussi trombinoscope, pp. 22-23*).

**1<sup>er</sup> Vice-Président** en charge de l'Administration générale, des finances et de la contractualisation financière : **Christian Poulhès** (Maire de Naucelles)

**2<sup>e</sup> Vice-Présidente** en charge du Développement touristique et de la Médiathèque communautaire : **Magali Maurel** (Conseillère déléguée à Aurillac)

**3<sup>e</sup> Vice-Président** en charge de l'Environnement et du développement durable : **Stéphane Fréchou** (Conseiller municipal à Aurillac)

**4<sup>e</sup> Vice-Présidente** en charge des Ressources humaines : **Bernadette Ginez** (Maire d'Ytrac)

**5<sup>e</sup> Vice-Président** en charge du Développement communal : **Jean-Luc Lentier** (Maire de Vézac)

**6<sup>e</sup> Vice-Présidente** en charge des Zones d'activités économiques et de la plateforme aéroportuaire : **Isabelle Lantuéjoul** (Maire d'Arpajon-sur-Cère)

**7<sup>e</sup> Vice-Président** en charge du Grand cycle de l'eau et des gens du voyage : **Gérard Pradal** (Maire de Labrousse)

**8<sup>e</sup> Vice-Présidente** en charge de l'Habitat et de la Politique de la ville : **Angélique Martins** (Conseillère municipale à Aurillac)

**9<sup>e</sup> Vice-Président** en charge des Mobilités et des transports urbains : **Sébastien Prat** (Conseiller municipal à Aurillac)

**10<sup>e</sup> Vice-Présidente** en charge de la Communication et des NTIC : **Nathalie Gardes** (Maire de Saint-Simon)

**11<sup>e</sup> Vice-Président** en charge de l'Urbanisme et du PLUi : **Alain Coudon** (Adjoint à Aurillac)

**12<sup>e</sup> Vice-Présidente** en charge des Équipements touristiques : **Maryline Monteillet** (Maire de Lacapelle-Viescamp)

**13<sup>e</sup> Vice-Président** en charge des Équipements et animations sportifs : **Charly Delamaide** (Conseiller municipal à Aurillac)

### Les 23 Conseillers délégués

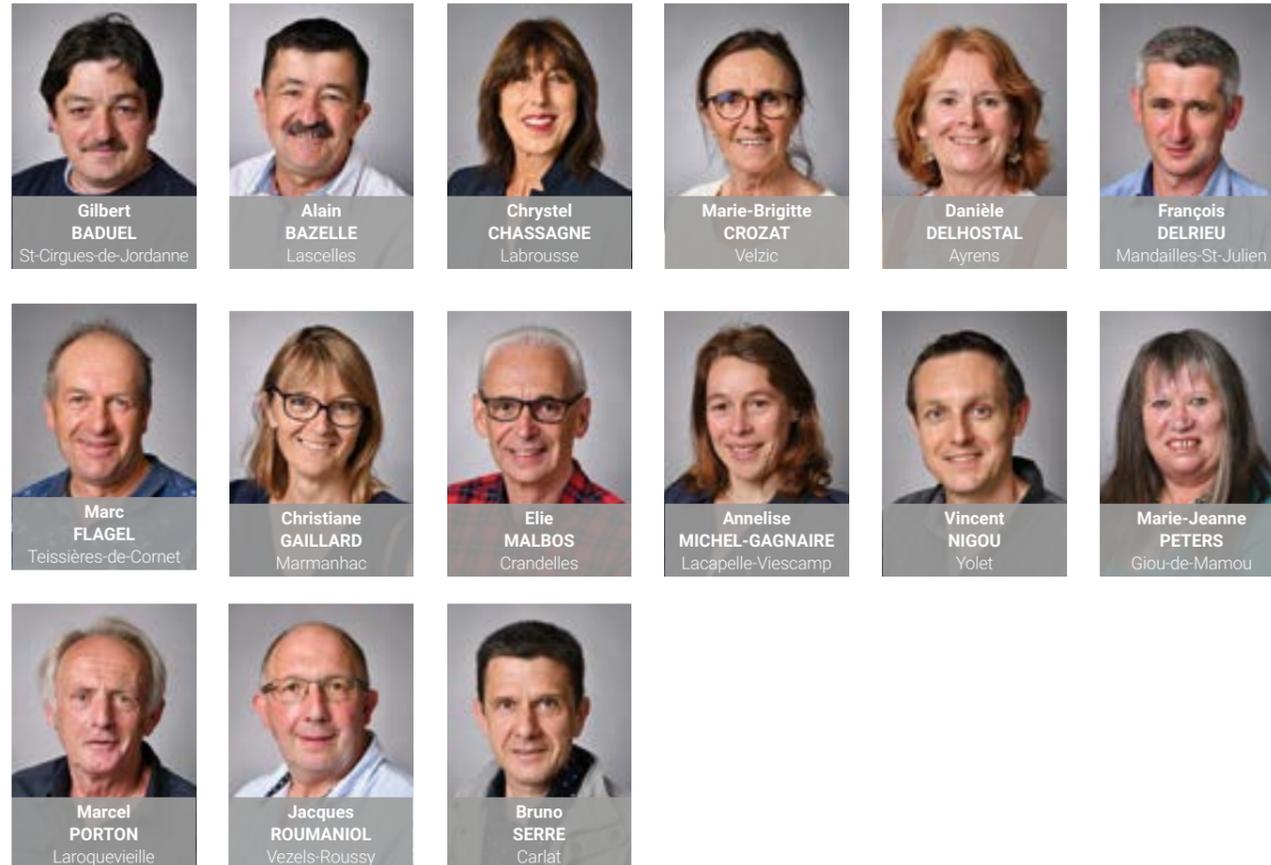
**Yves Alexandre** (Maire de Carlat), **Michel Baissac** (Maire de Sansac-de-Marmiesse), **Jean-François Barrier** (Maire de Velzic), **Bernard Berthelier** (Adjoint à Aurillac), **Hubert Bonhomme** (Maire d'Ayrens), **Michel Cosnier** (Maire de Marmanhac), **Philippe Couderc** (Adjoint à Aurillac), **Thierry Cruèghe** (Maire de Teissières-de-Cornet), **Jean-Luc Doney** (Adjoint à St-Paul-des-Landes), **Louis Estèves** (Maire de Yolet), **Philippe Fabre** (Maire de Mandailles-Saint-Julien), **Jean-Michel Faubladié** (Maire de Lascelles), **Christian Fricot** (Conseiller municipal à Aurillac), **Frédéric Godborge** (Maire de Giou-de-Mamou), **Philippe Mariou** (Conseiller délégué à Arpajon-sur-Cère), **Philippe Maurs** (Maire de St-Cirques-de-Jordanne), **Jean-Pierre Picard** (Maire de Reilhac), **Christophe Pestrinaux** (Adjoint à Aurillac), **Jean-Louis Prax** (Maire de Laroquevieille), **Jean-François Rodier** (Maire de Jussac), **Jean-Luc Tourlan** (Maire de Vezels-Roussy), **Jean-Louis Vidal** (Maire de Crandelles), **Véronique Visy** (Conseillère municipale à Aurillac).

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CABA

 <b>Pierre MATHONIER</b> Président Aurillac	 <b>Christian POULHES</b> 1 <sup>er</sup> Vice-Président Naucelles	 <b>Magali MAUREL</b> 2 <sup>e</sup> Vice-Présidente Aurillac	 <b>Stéphane FRECHOU</b> 3 <sup>e</sup> Vice-Président Aurillac	 <b>Bernadette GINEZ</b> 4 <sup>e</sup> Vice-Présidente Ytrac	 <b>Jean-Luc LENTIER</b> 5 <sup>e</sup> Vice-Président Vézac	 <b>Dominique FABREGUES</b> Ytrac	 <b>Jean-Michel FAUBLADIER</b> Lascelles	 <b>Claudine FLEY</b> Aurillac	 <b>Daniel FLORY</b> Ytrac	 <b>Christian FRICOT</b> Aurillac	 <b>Cécile GANE</b> Jussac
 <b>Isabelle LANTUEJOL</b> 6 <sup>e</sup> Vice-Présidente Arpajon-sur-Cère	 <b>Gérard PRADAL</b> 7 <sup>e</sup> Vice-Président Labrousse	 <b>Angélique MARTINS</b> 8 <sup>e</sup> Vice-Présidente Aurillac	 <b>Sébastien PRAT</b> 9 <sup>e</sup> Vice-Président Aurillac	 <b>Nathalie GARDES</b> 10 <sup>e</sup> Vice-Présidente St-Simon	 <b>Alain COUDON</b> 11 <sup>e</sup> Vice-Président Aurillac	 <b>Frédéric GODBARGE</b> Giou-de-Mamou	 <b>Martine JACONY</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Mireille LABORIE</b> Aurillac	 <b>Sylvie LACHAIZE</b> Aurillac	 <b>Evelyne LADRAS</b> Naucelles	 <b>Dominique LAVIGNE</b> Ytrac
 <b>Maryline MONTEILLET</b> 12 <sup>e</sup> Vice-Présidente Lacapelle-Viescamp	 <b>Charly DELAMAIDE</b> 13 <sup>e</sup> Vice-Président Aurillac	 <b>Yves ALEXANDRE</b> Carlat	 <b>Catherine AMALRIC</b> Aurillac	 <b>Ginette APCHIN</b> Reilhac	 <b>Michel BAISSAC</b> Sansac-de-Marmiesse	 <b>David LOPEZ</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Philippe MARIOU</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC</b> Aurillac	 <b>Philippe MAURIS</b> St-Cirques-de-Jordanne	 <b>Jean-Antoine MOINS</b> Aurillac	 <b>Maxime MURATET</b> Aurillac
 <b>Jean-François BARRIER</b> Velzic	 <b>Yvette BASTID</b> Sansac-de-Marmiesse	 <b>Elisa BASTIDE</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Patricia BENITO</b> St-Paul-des-Landes	 <b>Bernard BERTHELIER</b> Aurillac	 <b>Hubert BONHOMMET</b> Ayrens	 <b>Christophe PESTRINAUX</b> Aurillac	 <b>Jean-Pierre PICARD</b> Reilhac	 <b>Jean-Louis PRAX</b> Laroquevieille	 <b>Jean-François RODIER</b> Jussac	 <b>Valérie RUEDA</b> Aurillac	 <b>Stéphane SAUTAREL</b> Aurillac
 <b>Vanessa BONNEFOY</b> Aurillac	 <b>Nadine BRUEL</b> Ytrac	 <b>Elise BRUGIERE</b> Aurillac	 <b>Christelle CHASTEL</b> Vézac	 <b>Michel COSNIER</b> Marmahac	 <b>Philippe COUDERC</b> Aurillac	 <b>Guy SENAUD</b> St-Simon	 <b>Philippe SENAUD</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Frédéric SERAGER</b> Aurillac	 <b>Nicole SOULENQ-COUSSAIN</b> Aurillac	 <b>Jean-Luc TOURLAN</b> Vezels-Roussy	 <b>Jean-Louis VIDAL</b> Crandelles
 <b>Thierry CRUEGHE</b> Teissières-de-Cornet	 <b>Géraud DELPUECH</b> Aurillac	 <b>Aurélie DEMOULIN</b> Aurillac	 <b>Jean-Luc DONEYS</b> St-Paul-des-Landes	 <b>Louis ESTEVES</b> Yolet	 <b>Philippe FABRE</b> Mandailles-St-Julien	 <b>Julien VIDALINC</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Véronique VISY</b> Aurillac				

**M** Maire  
**C** Conseiller délégué

## Les conseillers suppléants



## Les commissions de travail

Les champs d'action des Commissions de travail recouvrent les différents domaines de compétence de la CABA. Chaque commission examine les dossiers préparés par les services et peut émettre des propositions à soumettre à l'exécutif, au Bureau ou au Conseil.

La création de **7 commissions** a été approuvée lors du Conseil du 16 juillet :

- **Ressources** (administration générale, juridique, personnel, finances, contractualisations) ;
- **Grand Cycle de l'Eau** (eau, assainissements collectif, non collectif et pluvial, GEMAPI) ;
- **Environnement et Développement durable** (déchets, recyclage, développement durable, énergie, air, climat, Plantelière) ;
- **Mobilités et Transports urbains** (transports urbains, périurbains, scolaires, mobilités douces) ;

- **Aménagement et Développement économique** (ZAE, action économique, aéroport) ;
- **Vie et Animations locales** (tourisme, grands équipements, culture et enseignement supérieur, développement communal) ;
- **Aménagement du territoire communautaire** (PLUi, ADS, dossiers d'aménagement, suivi du SCoT, NPNRU, OPAH, Politique de la Ville, PLIE, Gens du Voyage).

Y participent de droit le Président, les Vice-Président.e.s, les Maires, ainsi que les Conseillers communautaires titulaires et suppléants qui se sont inscrits pour siéger à une ou plusieurs commissions. Peuvent également y être associés des Conseillers municipaux désignés par leur commune. Au travers de ces instances, chaque Commune participe au travail de la CABA.

## Rencontre avec le Président Pierre Mathonier « Relever les défis du développement »



### Quelles sont les caractéristiques du nouveau Conseil communautaire ?

Tout d'abord, le renouvellement : près de 50% de nos 25 communes sont représentées par un nouveau maire, et notre assemblée compte 37 nouveaux conseillers sur 68. Avec un rajeunissement de la moyenne d'âge des élus, on peut également se réjouir de l'engagement de nouvelles générations. Le deuxième marqueur important est l'augmentation de la représentation féminine qui a permis pour la première fois de composer un exécutif paritaire. Notre travail pourra s'appuyer sur des agents et un encadrement compétents et mobilisés, soucieux de la qualité du service public. Il nous appartiendra aussi de maintenir le climat de dialogue et la recherche constante du consensus dans la concrétisation des projets. Pour cet état d'esprit et l'important travail accompli, je tiens à remercier Michel Roussy dont je prends la suite.

### Quels enjeux aujourd'hui pour le Bassin d'Aurillac ?

Quatre défis majeurs se présentent, le premier concerne notre tissu économique. Face à une crise inédite, les zones d'activités, le village d'entreprises, l'accompagnement au plus près des préoccupations des chefs d'entreprises sont plus que jamais nécessaires, de même que le soutien à la ligne aérienne, outil vital de désenclavement. Le 2<sup>e</sup> défi s'articule autour du développement durable. Que ce soit au travers de la production d'énergies renouvelables, d'une alimentation de qualité, de la réduction des déchets, il doit être conçu comme une opportunité de développement, en accord avec notre cadre naturel préservé.

Le 3<sup>e</sup> défi est l'attractivité de notre territoire, notamment au travers des équipements touristiques structurants mais aussi par la création d'une identité géographique soulignant l'originalité et la richesse de notre bassin de vie. Un nouveau pôle d'attractivité mixant culture, activité économique et mise en valeur de notre espace naturel devra être étudié, en connexion avec toutes les structures existantes sur notre

département. 4<sup>e</sup> défi enfin le transport, en optimisant l'utilisation du pôle d'échange intermodal. Autant de chantiers auxquels s'ajoutent toutes les actions quotidiennes ou stratégiques conduites par la CABA, qui sont essentielles pour la qualité de vie de nos habitants : eau et assainissement, urbanisme, habitat, réseaux numériques, enseignement supérieur...

### L'intérêt collectif, c'est le fil conducteur de l'action...

La complémentarité du cœur urbain, des pôles péri-urbains et des secteurs ruraux constitue la raison d'être et le moteur de l'intercommunalité. De nouvelles échelles de coopération peuvent s'ouvrir, tout en poursuivant le travail engagé avec les autres Communautés de l'arrondissement. Tous ensemble, nous devons relever le défi passionnant d'un projet de territoire qui respecte l'histoire de chacune de nos communes, mais qui les associe toutes dans une dynamique ambitieuse, porteuse d'un développement équilibré et d'une identité reconnue pour le Bassin d'Aurillac.

### Parcours

Né le 6 mai 1963 à Aurillac  
Marié - 4 enfants

Maîtrise de philosophie - Institut supérieur de gestion de Paris (ISG)  
Diplômes d'expert-comptable et de commissaire aux comptes  
Expert-comptable

Adjoint au maire d'Aurillac (2008 - 2013)  
Maire d'Aurillac (depuis 2013)

Conseiller communautaire (2008 - 2013)  
Vice-Président Développement économique (2013 - 2017)  
1<sup>er</sup> Vice-Président Urbanisme (2017 - 2020)

Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier  
Administrateur de Villes de France



## Rentrée universitaire Nouveau dispositif d'accueil

1 451 étudiants intègrent cette année les formations proposées sur le Bassin d'Aurillac. Une rentrée universitaire qui a nécessité des adaptations et de l'imagination de la part de tous les acteurs, pour faire émerger une autre attention aux étudiants dans un contexte sanitaire sensible.

La Covid 19 va indéniablement impacter l'année universitaire qui s'amorce. Établissements d'enseignement, structures en charge de la restauration étudiante et de l'hébergement, partenaires institutionnels et acteurs de la vie étudiante, tous sans exception se sont adaptés pour permettre une rentrée opérationnelle et sécurisée sur le plan sanitaire. Ce nouveau contexte a également été l'occasion de faire émerger une autre attention aux étudiants, pour rassurer, accompagner, enseigner y compris à distance et faciliter une intégration progressive. « Si les événements festifs, culturels et sportifs qui rythmaient traditionnellement la rentrée ne pourront pas avoir lieu cette année,

un nouveau dispositif d'information, de protection et d'immersion des étudiants sur le territoire a été imaginé avec l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et les différents acteurs de la vie étudiante, notamment le CROUS et le Département du Cantal qui soutiennent financièrement les actions », souligne Pierre Mathonier, Président de la CABA.

Première priorité : l'amplification de la dématérialisation des supports à destination des étudiants. En remplacement du guide étudiant papier, une nouvelle version du site [etudiantsaurillac.fr](https://etudiantsaurillac.fr) sera mise en ligne dans les prochaines semaines en complément de la page Facebook [EtudiantsAurillac](https://www.facebook.com/etudiantsaurillac) déjà existante.

Deuxième volet, la protection des étudiants : des masques seront mis à disposition de tous les étudiants. Troisième axe : la consolidation d'une offre d'activités et ateliers à l'année et pas seulement à l'occasion de la rentrée.

### Une offre ateliers enrichie

Différentes activités et ateliers seront proposés aux étudiants sur inscription, avec dès la rentrée un programme sur mesure : natation, escalade, badminton, futsal, pilates... organisés par le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives ; atelier de création « Presque BD » au lycée de la Communication Saint-Géraud ; cours de danse à la Manufacture (moderne & contemporain, modern

jazz ou stretching et relaxation) ; quizz Europe initié par le Centre d'Information Europe Direct ; « bulles artistiques » (écriture, arts plastiques, lectures...) mises en place par l'Inspé avec l'appui du Service Culturel de l'Université Clermont-Auvergne.

Ces nouvelles formules de « rendez-vous » vont permettre aux jeunes de vivre pleinement leur nouvelle vie d'étudiant. « Nous avons dû être imaginatifs pour garder un lien avec et entre étudiants malgré le contexte sanitaire contraignant. Nous avons donc facilité l'émergence de cette offre nouvelle qui va se développer tout au long de l'année avec l'appui des partenaires », explique Véronique Visy, Conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement supérieur. L'ensemble du programme et les réservations sont relayés sur le site internet et la page Facebook [etudiantsaurillac.fr](https://www.facebook.com/etudiantsaurillac.fr).

### De nombreuses formations diplômantes

En cette rentrée 2020/2021, 1 451 étudiants ont intégré les formations des 10 établissements d'enseignement supérieur. Commerce, Gestion, Comptabilité, Ressources humaines, Technologie industrielle, Informatique, Gestion de données et Cybersécurité, Communication, Arts, Education, Santé, Danse... : l'offre proposée est riche et reconnue de qualité. DUT, BTS, DE, Licence professionnelle, Master 2, CQPM, Mention complémentaire... : autant de diplômes qui peuvent s'acquérir en formation continue ou en alternance pour s'adapter aux besoins de chacun. Cette année démarre également la 2<sup>e</sup> année du DUT Statistique et informatique décisionnelle option Cybersécurité qui a ouvert l'an passé. 44 élèves ont intégré cette nouvelle formation en première année, 34 poursuivent en deuxième année.



### Un site internet dédié

[etudiantsaurillac.fr](https://etudiantsaurillac.fr) : c'est l'adresse à connaître pour retrouver toutes les infos utiles quand on est étudiant sur le bassin d'Aurillac. Astuces et conseils pratiques pour le logement, santé, transports, vie quotidienne, ce nouveau site internet développé par la Communauté d'Agglomération va progressivement s'enrichir avec une nouvelle version qui sera mise en ligne d'ici mi-octobre.

## Labellisation Campus connecté

Permettre à des étudiants et des adultes de suivre, dans un même lieu, une formation à distance individuelle dispensée par n'importe quelle université française, dans un cadre propice aux apprentissages : tel est l'objectif du label « Campus connecté » que vient d'obtenir l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aurillac (Inspé), composante de l'Université Clermont-Auvergne. Ce projet piloté par le Département et l'Inspé, en partenariat avec la CABA et la Région, constitue un enjeu fort pour le territoire mais également « une opportunité pour les jeunes Cantaliens hésitant à faire des études supérieures, pour les étudiants « décrocheurs » souhaitant se réorienter ou encore pour les adultes désireux de reprendre un cursus de formation », relève Betty Faure, Responsable du site de l'Inspé à Aurillac. Ces nouveaux

étudiants seront pleinement intégrés à la vie estudiantine aurillacoise et auront donc accès aux mêmes droits et services. 12 sont déjà inscrits dès cette rentrée 2020.

En mettant à disposition des infrastructures, du matériel et des connexions très haut débit, en offrant un suivi personnalisé pour accompagner les étudiants dans leur parcours grâce à un tutorat assuré par une équipe de formateurs expérimentés, l'Inspé d'Aurillac possède tous les atouts pour accompagner un cursus universitaire de qualité à distance et dans un environnement hautement favorable.

Retrouvez toutes les formations possibles sur le site : [www.fied.fr](https://www.fied.fr).



## Station d'épuration de Souleyrie Lancement des travaux

Cette fin d'année débute la réhabilitation de la station d'épuration de Souleyrie. Une opération d'envergure portée par la CABA, qui vise la modernisation des ouvrages et l'augmentation de la capacité de traitement des eaux.

Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Souleyrie (la plus importante du département) débutent cette fin d'année. Ce chantier d'envergure porté par la CABA doit permettre :

- la mise aux normes et la modernisation des ouvrages ;
- l'augmentation de la capacité journalière de traitement des eaux usées qui est portée de 12 000 m<sup>3</sup>

à 30 000 m<sup>3</sup> (soit 56 000 équivalent habitants), garantissant une meilleure gestion des apports par temps de pluie ;

- la production de biométhane qui alimentera le réseau GRDF.

(suite page 30)

© OTV Sud-Ouest

## Les étapes du chantier

**Fin 2020 / Début 2022 (14 mois) :**  
construction de la filière traitement de l'eau

**2021 / 2022 (10 à 12 mois) :**  
dans la continuité de l'opération de réhabilitation de l'ovoïde des avenues Pupilles et Volontaires, renforcement des réseaux depuis le carrefour Verdun/Volontaires (en passant par l'Yser et l'Aire événementielle) et depuis le camping d'Arpajon-sur-Cère jusqu'à la STEP

**Automne 2021 / 2023 (16 mois) :**  
construction des filières de traitement et de valorisation des boues (méthanisation)

**2023 :** mise en service complète

### 1 Le bâtiment d'exploitation

Le nouveau bâtiment d'exploitation regroupe notamment les prétraitements (dégrillage pour l'élimination des plus grosses matières solides, dessablage, déshuilage), le traitement primaire (première étape de décantation), ainsi que les ouvrages de régulation hydraulique et une partie des équipements de traitement des boues.

### 2 Le bassin biologique

Un nouveau bassin biologique est créé. Après traitement primaire, les eaux y resteront stockées le temps nécessaire pour que les bactéries naturellement présentes se développent en dégradant la pollution organique contenue dans l'eau.

### 3 Le bassin de stockage

Le clarificateur existant va être démoli pour laisser place à un bassin de stockage et de restitution des pluies d'une capacité de 10 000 m<sup>3</sup>. Également appelé bassin d'orage, il doit permettre de gérer la surcharge hydraulique liée aux plus fortes intempéries. Ces apports y sont stockés avant d'être injectés dans le bassin biologique.

### 4 Les clarificateurs

Deux clarificateurs neufs sont construits. Cette dernière étape de décantation permet de séparer l'eau épurée des bactéries fixées sur la pollution résiduelle (les boues).

### 5 Le traitement tertiaire

La préservation de la Cère exige un traitement tertiaire de haute performance : les eaux épurées y passent dans un tamis très fin (1/100<sup>e</sup> de mm) avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

### 6 Un bassin supplémentaire

Le bassin biologique actuel est conservé pour de possibles évolutions de la station.

### A Le parking

Le parking visiteurs et exploitants est repris.

### B Le bâtiment d'accueil et administratif

Pour une intégration architecturale harmonieuse, il reprend la forme ronde des bassins qui l'entourent.

Suivez l'avancement du chantier sur  
[caba.fr/souleyrie](http://caba.fr/souleyrie)





**La station d'épuration de Souleyrie traite les eaux usées d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et, en partie, de Vézac. La continuité du traitement des eaux sera assurée durant toute la durée du chantier.**

## La filière traitement de l'eau

Dans un premier temps, le chantier sera axé sur le traitement des eaux à travers une filière biologique (les pollutions sont éliminées grâce aux micro-organismes) avec traitements et bassins.

L'une des contraintes majeures est la nécessité d'assurer la continuité du traitement des eaux durant toute la durée des travaux, alors que certains ouvrages seront construits en lieu et place

de l'existant. La mise en service partielle des nouveaux ouvrages sera donc nécessaire en cours de chantier.

## Intégration du site à son environnement

Pour une intégration architecturale harmonieuse, des formes simples, compactes et modernes ont été choisies, et les éléments visibles depuis la RD58 (future RN122) ont

été travaillés. Seront notamment réaménagés le parking visiteurs et exploitant et le bâtiment d'accueil et administratif qui aura une forme ronde, comme les bassins. Par ailleurs, les espaces extérieurs seront végétalisés et les clôtures reprises. Autre composante importante, les installations ont été conçues pour limiter plus encore qu'aujourd'hui les nuisances éventuelles liées aux odeurs et au bruit.



## Un site sécurisé

L'implantation et la conception des ouvrages ont été réfléchies pour garantir la sécurité du site, des personnes et de l'environnement : études sur les installations à risques ; continuité de fonctionnement en période de crue ; éloignement des zones inondables et surélévation des équipements au-dessus du niveau de crue ; mur de rétention autour du digesteur pour contenir un potentiel écoulement des fluides.

## Coût de l'opération

Le coût de la réhabilitation globale du système d'assainissement de Souleyrie (y compris le chantier de l'ovoïde Pupilles/Volontaires réalisé en 2017 et 2018 et la reprise à venir des réseaux et réhabilitation de la STEP) est estimé à **40 M€**, financés avec les soutiens de l'agence de l'eau Adour Garonne (19 380 000 €) et du Département (900 000 €). Des aides ont également été sollicitées auprès de l'ADEME et de la Région pour la partie méthanisation.

## Rappel des bons gestes à adopter

Il est interdit de déverser dans les réseaux :

- les lingettes et serviettes hygiéniques ;
- les huiles (usagées ou non) et les graisses ;
- les produits chimiques ou pétroliers (essences, white spirit, produits phytosanitaires, peinture, vernis...) ;
- l'effluent des fosses septiques ;
- la laitance de béton, mortiers, sables, terre ;
- les eaux de vidange des piscines dans un réseau séparatif d'eaux usées ;
- les ordures ménagères brutes ou broyées ;
- le sang et les déchets d'origine animale.

**« La mise aux normes de Souleyrie est l'opération la plus conséquente, financièrement, que l'intercommunalité ait portée depuis sa création. Comme le montrent les grands chantiers conduits sur l'ensemble du territoire, la collectivité continue d'investir en permanence car l'assainissement et l'alimentation en eau potable sont essentiels à la qualité de notre vie quotidienne et à la préservation de l'environnement. »**

**Gérard Pradal, Vice-Président de la CABA en charge du Grand cycle de l'eau**

## Un environnement préservé

En 2016, la CABA a adhéré au dispositif des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) du Ministère de l'Environnement. La CABA s'inscrit ainsi dans une politique de transition énergétique, à laquelle contribue la réhabilitation de la station d'épuration de Souleyrie. Ce chantier va permettre d'accroître la fiabilité et les performances de traitement de l'eau, dans le but de préserver le milieu naturel et les cours d'eau.

De plus, les équipements ont été choisis et conçus pour favoriser les économies d'énergies : comptage des consommations, moteurs à rendement élevé, écoulement gravitaire, éclairage naturel dans les locaux...

En outre, la valorisation des boues s'inscrit pleinement et de façon volontariste dans cet axe majeur pour notre territoire qu'est le développement des énergies vertes et locales : au travers du méthaniseur pour la production de biométhane, de l'incinérateur et de la boucle de chaleur pour chauffer l'eau du Centre Aquatique.





© Mopus 3D

## Pôle d'Échange Intermodal et quartier gare La place Pierre Sépard métamorphosée

Transformation de la gare SNCF, pose du réseau de chaleur bois, travaux eau et assainissement, création du Pôle d'Échange Intermodal... Des chantiers d'envergure métamorphosent peu à peu la place Pierre Sépard et le quartier de la gare.

Les travaux battent leur plein dans le quartier de la gare. Alors que la SNCF finalise la transformation du bâtiment voyageur, la CABA poursuit les travaux de terrassements et de dépollution sur la friche qui s'étend du parking Sernam au chemin de Conthe (vers le Prisme). Ce chantier a été engagé cet été pour la création du futur Pôle d'Échange

Intermodal (PEI) qui doit être opérationnel à l'horizon 2022 (cf. *Agglo mag été 2020 et n°86*).

### Coordination des interventions

Depuis début septembre, la place Pierre Sépard est impactée à son tour par plusieurs chantiers impor-

tants. Aurillac Chaleur Bois a procédé début septembre à la pose du réseau de chaleur initié par la Ville d'Aurillac ; jusqu'au 2 octobre, l'intervention se poursuit rue François Maynard. A compter du 21 septembre, la CABA engage des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (cf. *encadré ci-contre*). Suivra, jusqu'au prin-

temps 2021, le réaménagement global de la place dans le cadre du PEI.

Afin de limiter la durée et l'impact des travaux sur les usagers, les collectivités s'efforcent de coordonner et d'enchaîner leurs interventions de la meilleure des manières.

### Une place urbaine, commerciale, contemporaine

D'ici quelques mois, c'est un tout autre visage que dévoilera la place Pierre Sépard, urbaine et commerciale, s'articulant autour du parvis de la gare.

Comme l'explique Yvan Okotnikoff, architecte du projet, l'objectif est de créer un espace où « les véhicules circulent lentement sur une voirie aux courbes tendues, contemporaines. Le stationnement longitudinal permet d'aérer l'espace au devant des commerces, l'un des enjeux étant de valoriser le dynamisme commercial du quartier. [...] Le sol est nivelé et les trottoirs sont élargis de façon à faciliter les déplacements et l'accessibilité des piétons. Zones de circulation, de stationnement, piétonnes... sont délimitées par les variations de teintes du béton et les systèmes de plantation. » On s'y projette déjà !

### Travaux d'eau et d'assainissement

La modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement et le remplacement des branchements va durer environ 10 semaines à compter du 21 septembre : 5 semaines place Pierre Sépard puis 5 semaines rue de la gare.

Les anciennes canalisations d'eau vont être remplacées par des conduites en fonte de diamètre 100 ; des canalisations en polypropylène de diamètre 315 à 630 remplaceront les conduites en béton du réseau d'assainissement unitaire actuel.

Des coupures d'eau seront nécessaires, dont les habitants seront informés.

### Circulation

Pendant plusieurs mois, la circulation de « transit » est fortement déconseillée dans le quartier de la gare. **Les accès riverains et commerces sont maintenus**, y compris des possibilités de stationnement (parking Sernam). Des déviations sont mises en place.

### Transports publics

Les services de transports publics sont également adaptés. L'arrêt « Gare SNCF » n'est plus desservi par les lignes 3, A, B et L du réseau Trans'cab. Les arrêts urbains les plus proches sont « Patte d'oie » et « av. du 4 septembre ». Pour les cars de la Région, l'arrêt est transféré à « Patte d'oie ». Pour les cars TER (SNCF), l'arrêt est à proximité de la gare, avenue Milhaud.

La navette bus/train du dimanche soir (liaison avec les inter-nats) reste à proximité de la gare.

La navette centre-ville dessert, depuis « place du 8 mai », uniquement les arrêts « Hôpital » et « Square République » (devant la Matmut). Les arrêts « Gare SNCF » et « Place des Carmes » ne sont pas desservis.



Démolition des bâtiments vétustes à gauche de la gare SNCF, en haut de l'avenue Milhaud.

### Contacts

- Travaux CABA : [caba.fr](https://www.caba.fr)
- Stabus : [stabus.fr](https://www.stabus.fr) / ☎ 04 71 48 53 00
- Réseau de chaleur : [aurillac.reseau-chaleur.com](https://www.aurillac.reseau-chaleur.com)
- Service transports de la Région : ☎ 04 26 73 33 60
- SNCF : [renseignement en gare](#)

## PEI / La halle Sernam Un patrimoine valorisé

Pièce maîtresse du futur Pôle d'Echange Intermodal, la halle Sernam va être réhabilitée et mise au service des habitants du territoire. Un bel hommage au passé ferroviaire de cet édifice.



© Mopus 3D

Outre la place Pierre Sémard métamorphosée, la création du Pôle d'Echange Intermodal va donner un coup de jeune à l'actuelle friche qui s'étend du parking Sernam au chemin de Conthe.

**L'ensemble des ouvrages réhabilités seront traités en harmonie avec l'esprit des lieux.**

Ici, l'architecte Yvan Okotnikoff a composé avec un paysage atypique, façonné par l'ancrage ferroviaire. « Nous avons choisi de

*réutiliser au maximum les anciens rails pour délimiter les différents espaces. La Halle « Sernam » est elle aussi conservée et ouverte pour devenir la future gare routière. »*

La halle de marchandises devient ainsi une pièce maîtresse du projet ; elle sera transformée en un vaste espace ouvert sur son environnement. Sur son

pourtour, les quais couverts permettront une attente à l'abris des intempéries. Les bus et cars circuleront en boucle autour de l'édifice jusqu'à leur arrêt, avant de regagner les nouvelles voies de circulation.

**Harmoniser patrimoine et bâti contemporain**

A l'intérieur de la gare routière seront implantés deux petits bâtiments en bois, à l'esthétique originale et contemporaine. Ils

**« Le Pôle d'Echange Intermodal va profondément dynamiser le quartier de la gare. Il va permettre une intermodalité forte entre tous les modes de transports disponibles et offrir un large choix de mobilités aux habitants du territoire, adaptés à leurs besoins de déplacement. »**

**Sébastien Prat,  
Vice-Président de la CABA  
en charge des Mobilités et  
des transports urbains**

accueilliront la salle de repos pour les conducteurs, les points d'information voyageurs, des abris vélos sécurisés, des locaux techniques et d'entretien et des sanitaires. L'accès des usagers se fera aux deux extrémités de la halle, depuis la voie verte réservée aux piétons et aux modes de déplacement doux.

La consultation des entreprises pour ce chantier est en cours. L'ensemble des ouvrages réhabilités seront traités en harmonie avec l'esprit des lieux : enduits, chainages et piles en brique, couverture en bac acier... En outre, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture remise à neuf. Autour de l'édifice, l'allée verte et les voies de circulation apaisée longeront la face nord de la halle, pour la desservir depuis la place Pierre Sémard et le chemin de Conthe. La face sud offrira quant à elle une vue sur les voies de chemin de fer et le paysage du Puy Courny.

Le PEI a ainsi vocation à associer le train, les bus et cars urbains, périurbains, départementaux, régionaux et les transports individuels (parkings, parc-relais navette, abris vélos, autopartage, covoiturage, taxi...). Un espace d'interconnexion entre les différentes mobilités, au service des habitants du territoire.

### 12,2 millions d'Euros

C'est le coût estimé de cette opération, financée par la CABA avec les soutiens de :

- l'Union européenne (FEDER - Axe 8),
- l'Etat,
- la Région,
- le Département,
- la Ville d'Aurillac,
- la SNCF,
- le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal,
- la Caisse des Dépôts.



La halle à l'heure actuelle...



La halle après travaux, à l'horizon 2022

© Atelier Georges Architecture & Cyrille-Jacques Illustration

**Suivez l'avancée  
du projet sur  
[caba.fr/pei](http://caba.fr/pei)**



## OPAH-RU « Action Cœur de Ville » Réhabiliter le centre ancien d'Aurillac

Pour proposer des logements de qualité dans l'hyper-centre d'Aurillac, réhabiliter des logements ou des immeubles, lutter contre la vacance... : la CABA, la Ville d'Aurillac et l'Etat via l'Anah se sont engagés, en parallèle de l'OPAH classique, dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Action Cœur de Ville » jusqu'en 2024.

### Une opportunité pour investir

Ce dispositif permet de soutenir les porteurs de projets qui souhaitent investir dans le centre ancien. 3,4 M€ d'aides spécifiques sont prévus (ANAH, 2 242 000 € ; Ville d'Aurillac, 430 000 € ; CABA, 380 000 €), avec le soutien de la Caisse des Dépôts, d'Action Logement et de la SACICAP Sud-Massif Central. L'OPAH-RU peut être une opportunité non négligeable pour vous aider à financer un projet immobilier.

Cette opération s'adresse, sous conditions, aux propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de copropriétés. Les objectifs sont évalués à 171 logements dont 40 logements occupés par leur propriétaire, 90 logements locatifs de bailleurs privés et 41 logements dans le cadre des aides aux syndicats de copropriétaires. La réhabilitation d'immeubles en totalité est également un des objectifs de l'opération. En effet, en travaillant à l'échelle de l'immeuble, il est possible de traiter à la fois les parties privatives et les parties communes en intervenant de manière plus efficace sur l'amélioration des performances thermiques. En une année de fonctionnement, 4 logements destinés à être occupés par leur propriétaire et 8 logements locatifs privés ont déjà bénéficié du financement pour travaux lourds et précarité énergétique pour un total d'aides de 354 880 €.

### Le rôle de SOLiHA Cantal

SOLiHA Cantal apporte une information personnalisée dans le cadre des opérations d'Habitat. Pour tous les dossiers potentiellement éligibles, un technicien procède à une visite gratuite du logement ou de l'immeuble. Celle-ci a pour but de définir, avec le bénéficiaire, un projet de travaux cohérent et les possibilités de financement. SOLiHA Cantal est susceptible de mobiliser différents financeurs et de renseigner le propriétaire sur les aides indirectes envisageables (crédit d'impôt, défiscalisation...).

Une fois le projet défini, l'équipe de SOLiHA Cantal procède à la constitution et au dépôt des dossiers administratifs ainsi qu'aux demandes de subventions. Elle accompagne le propriétaire dans toutes ses démarches.

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur ou investisseur... n'hésitez pas à contacter l'équipe de SOLiHA qui sera présente notamment au Salon de l'Habitat.

## OPAH sur les 25 communes de la CABA Dernière année du dispositif

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en 2017 par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac sur l'ensemble des communes de son territoire touche à sa fin. C'est la dernière année pour bénéficier du dispositif.

Depuis son lancement en 2017, 568 logements répartis sur l'ensemble des 25 communes de l'Agglomération ont bénéficié de 4,5 M€ d'aides dans le cadre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). La CABA y a contribué à hauteur de 796 230 €.

Mise aux normes électriques, travaux d'économies d'énergie (isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage), autonomie

(adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escalier) mais aussi réhabilitation globale... peuvent être pris en charge.

Ce dispositif porté par la CABA en partenariat avec l'Etat via l'Agence nationale de l'habitat (Anah) mobilise plus de 6,5 millions d'euros d'aides à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs. Si vous envisagez des travaux dans votre logement

ou dans celui de votre locataire, c'est le moment de faire appel à SOLiHA Cantal en charge de l'opération.

### SOLiHA Cantal

📍 9 av Aristide Briand, Aurillac,  
☎ 04 71 48 32 00  
✉ cantal@solihha.fr



L'OPAH-RU sera présentée sur le stand de la Ville d'Aurillac lors du Salon de l'Habitat qui se déroulera au Prisme du 25 au 28 septembre (cf. p. 12)

Des conférences autour de l'Habitat y seront proposées. Retrouvez le programme sur le site [www.aurillac.fr](http://www.aurillac.fr)

## Dans vos communes...

# De nouveaux sites internet

L'outil de création de site internet développé en interne par les services DSI et Communication de la CABA est depuis plusieurs années mis à disposition des communes membres de l'Agglomération.

Depuis 2012, 12 communes l'ont adopté. Ce gestionnaire de contenu a été entièrement renouvelé pour le rendre conforme aux nouvelles normes du web (meilleure adaptabilité et lisibilité sur smartphone et tablette notamment). Depuis quelques mois, les communes migrent donc petit à petit leur site internet vers une « version 2 » beaucoup plus actuelle et fonctionnelle.

Crandelles ([www.crandelles.fr](http://www.crandelles.fr)), Giou-de-Mamou ([www.mairie-gioudemamou.fr](http://www.mairie-gioudemamou.fr)), Jussac ([www.jussac.fr](http://www.jussac.fr)), Saint-Simon ([www.saintsimon15.fr](http://www.saintsimon15.fr)), et Ytrac ([www.ytrac.fr](http://www.ytrac.fr)) l'ont déjà mise en ligne. N'hésitez pas à aller les consulter !

Le travail de refonte se poursuit cet automne avec les communes de Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Saint-Paul-des-Landes, Velzic et Vézac. Et celle de Yolet prépare la création de son site !



## Naucelles

# De nouvelles voies douces

Aller chercher sa baguette, sa viande, ses courses ou simplement faire une balade jusqu'à Naucelles depuis Reilhac ou les Quatre-Chemins... à pied ou en vélo, c'est désormais possible grâce aux voies douces aménagées par la commune de Naucelles.

« L'objectif est de dynamiser l'activité économique du centre-bourg en en facilitant l'accès de façon écologique et agréable », souligne Christian Poulhès, le Maire. Ainsi ce printemps, de nouveaux cheminements ont été réalisés. Tout d'abord entre les Quatre-Chemins et le lotissement Edouard Serre, puis entre les communes de Naucelles et de Reilhac. Des balades garnies par les sculptures de bois réalisées dans le cadre du Festi'Bois. « A l'automne, ils seront agrémentés par des plantations de haies et d'arbustes à fruits qui favoriseront la biodiversité. C'est ce que l'on appelle l'écologie participative », souligne Nadine Roquessalane, Adjointe à la Mairie. Jean-Pierre Picard, Maire de Reilhac, la commune voisine, se réjouit lui aussi de voir l'aboutissement de cette initiative. « Nous avons fait la proposition à la commune de Naucelles de réaliser cet aménagement afin de sécuriser, le long de la RD922, les allées et



venues des familles, cyclistes, joggers, etc. Pour rester en cohérence avec ce sentier, nous avons prolongé le cheminement en castine sur toute l'entrée de Reilhac ».

D'un coût de 151 600 € HT, ce projet a reçu le soutien de l'Etat (37 900 €), de la Région (30 000 €) et du Département (43 908 €). La voie douce des Quatre-Chemins dessert déjà le futur « Hameau de Sedeyrac » aménagé par Cantal Habitat. Elle pourrait s'étendre en direction du « Parapluie » pour créer une boucle supplémentaire vers les hameaux de Monthély et Issarts...

## Centre socioculturel « A la Croisée des Autres »

# Les P'tits tambours du Bronx sur la toile

Chaque semaine, Yves Vareille et ses élèves se réunissent à Ytrac pour un atelier percussions. « On travaille collectivement. Je donne un rythme, puis chacun joue jusqu'à la création d'une composition originale. » Une dizaine de participants prend chaque année part à ce voyage musical, ouvert à tous les niveaux et à tous les âges (dès 7 ans). Après l'enregistrement d'un CD, des représentations aux Festivals de théâtre de rue et Aurillac en scène, les musiciens se sont

cette année lancés dans la composition d'un morceau avec clip à la clef.

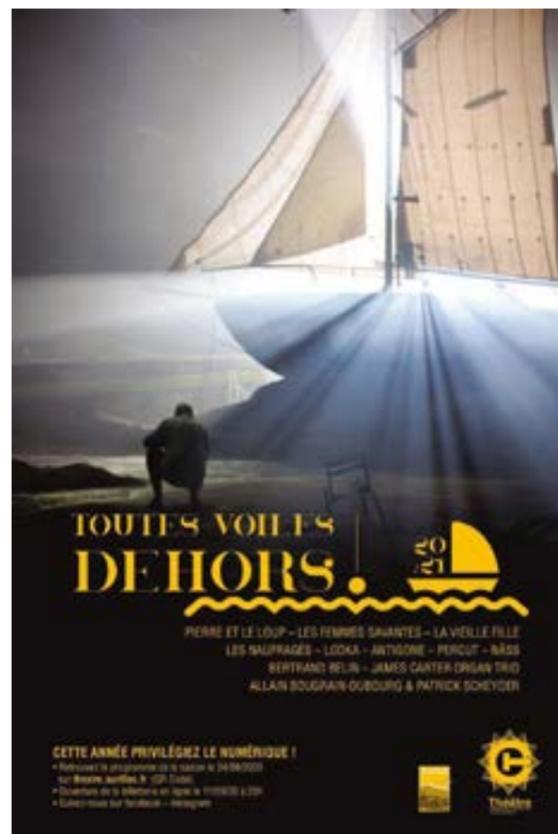
C'est ainsi qu'est né *On arrive*, écrit par les jeunes et mis en musique par leur professeur. Un travail de plusieurs mois, et un peu d'improvisation en cette fin d'année scolaire : « Il a fallu répéter en extérieur, ajuster l'interprétation du morceau, trouver un lieu de tournage et mettre en scène le clip avec l'aide du vidéaste Mayeul Schlagenhauf de Couleur Cantal. » Après 6 heures de tournage dans Ytrac... Les P'tits tambours du Bronx sont sur la toile ! Retrouvez-les sur Youtube.



L'atelier et ses projets sont portés par le Centre socioculturel « A la Croisée des Autres » (territoire ouest-agglo), espace intercommunal d'échanges et d'écoute, d'actions sociales et culturelles, ouvert à tous.

[centresocioculturelytrac.fr](http://centresocioculturelytrac.fr)

## Aurillac Le théâtre, toutes voiles dehors



La saison théâtrale aurillacoise est lancée ! Une programmation étoffée, puisque l'équipe du Théâtre y a intégré les spectacles annulés en début d'année.

Humour, drames, contes, danse, musique et chants : « Dans cette saison pluridisciplinaire sont proposés des temps forts avec des artistes de renom comme Sophia Aram, Yannick Jaulin ou Bertrand Belin, explique Frédéric Sérager, Adjoint à la vie culturelle. Mais nous souhaitons aussi apporter un soutien à la création artistique en invitant plusieurs compagnies en émergence telles que Le souffleur de verre ou Thomas Leheu ».

De fortes collaborations sont également renouvelées, notamment avec la Médiathèque du Bassin d'Aurillac et le rendez-vous De Vives Voix. Par ailleurs, le volet de médiation culturelle permettra cette année encore de mettre en relation les établissements scolaires et le Conservatoire de musique et danse avec le théâtre et ses artistes invités. « Cette saison théâtrale est une belle invitation au voyage, dans les contrées de l'imaginaire... ».

Pour s'adapter à la situation sanitaire, le numérique est privilégié et l'achat des billets proposé au trimestre. Consultez la programmation en ligne sur [theatre.aurillac.fr](http://theatre.aurillac.fr) et sur [fb.com/theatredaurillac](https://www.facebook.com/theatredaurillac)



### BERTRAND BELIN & LES PERCUSSIONS ET CLAVIERS DE LYON

VENDREDI 27 NOVEMBRE - 20H30  
Durée : 1H30  
Tout public  
Tarifs A : 14 à 22 €

### SUREXPOSITIONS (Patrick Dewaere)

PAR LA CIE LE SOUFFLEUR DE VERRE  
Texte de Marion Aubert

MARDI 3 NOVEMBRE - 20H30  
Durée : 1H55  
Tout public, à partir de 16 ans  
Tarif B : 5 à 12 €



## Saint-Paul-des-Landes Retour des activités

C'est la rentrée ! Les activités ont repris à Saint-Paul-des-Landes pour petits et grands.

**Pour les enfants**, jeux et activités sont au programme le mercredi après-midi, en partenariat avec le Centre socioculturel « A la croisée des autres ». Renseignements et inscriptions : [centresocioculturelytrac.fr](http://centresocioculturelytrac.fr) [mbcentresocialytrac@laposte.net](mailto:mbcentresocialytrac@laposte.net) 04 71 46 83 00

**Pour toute la famille**, Les Automnales sont le rendez-vous annuel du rire, de la convivialité et de la bonne humeur. Les 16 et 17 octobre, partagez un bon moment en compagnie de 4 troupes de théâtre amateur (2 spectacles par soirée) : *Entre cour & jardin*, *Y'a l'feu au planches*, *Arsenic*, *Lâche pas la rampe*. Une exposition photographique de Laurence Lescure, intitulée « Prélude aux automnales », est proposée jusqu'au 20 octobre dans le hall d'exposition de la Mairie. Places limitées pour les spectacles. Programme complet et réservations : 04 71 46 30 24



**Amis seniors** (60 ans et plus), des animations vous sont réservées chaque semaine : le mardi de 10 h à 12 h à la médiathèque pour vous aider dans vos démarches administratives ; de 14 h à 15h45 au relais territoire pour vous initier au numérique (démarches administratives, smartphones, tablettes...); le jeudi de 14 h à 15h45, initiation à la tablette en jouant, à la médiathèque ; le vendredi de 14 h à 16 h, exercices ludiques et conviviaux. Inscriptions obligatoires : 04 71 46 34 28

Enfin, votre médiathèque est ouverte le mardi de 16 h à 19 h, le mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 13h30 à 17 h, le vendredi de 10 h à 12 h et le samedi de 9 h à 12 h. Jeux, presse, romans, documentaires... sont à consulter et/ou à emprunter !

[saint-paul-des-landes.fr](http://saint-paul-des-landes.fr)

## TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

### Arpajon-sur-Cère

- ✓ Réhabilitation de branchements d'eau potable, rue de L'Egalité et route de Labrousse
- ⚠ Création d'un branchement d'eaux usées, le Fanga
- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, rues du Puy de Vours et Louis Dauzier

### Aurillac

- ✓ Réhabilitation de réseaux d'eau potable, cité de Canteloube (tranche 1) et la Sablière
- ✓ Réhabilitation de branchements d'eau potable, rues G. Desprats, M. Marvingt et de la Gare
- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, parking Labro (phase 2), cité Canteloube (tranches 2 et 3), avenue G. Leclerc, rues de l'Yser et du 11 novembre
- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, place Sémard et rue de la Gare

### Jussac

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable à Saïemagne sur la RD 59

### Laroquevieille

- ✓ Réalisation d'un maillage entre 2 réseaux, unité de distribution de Zongle

### Velzic

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, création d'un réseau pluvial et enfouissement des réseaux secs, le bourg ancien

### Vézac

- ⚠ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, création d'un réseau pluvial, rue St-Roch

- ✓ Terminé
- ⚠ En cours ou à venir

## Billetterie

[theatre.aurillac.fr](http://theatre.aurillac.fr)

📍 **Guichet du Théâtre** : 4 rue de la Coste, Aurillac

🕒 **Horaire** : mardi de 15 h à 19 h ; mercredi de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 12 h à 17h30 ; vendredi de 13h30 à 16h30 et samedi de 9 h à 12 h.

## Sortir dans l'Agglo...

« **Prélude aux Automnales** », **Exposition photo de Laurence Lescure sur le théâtre**, hall d'exposition de la mairie, St-Paul-des-Landes, jusqu'au 20 octobre

**Exposition de peintures d'Isabelle Boisset-Goubert**, Mairie, Sansac-de-Marniesse, jusqu'au 30 septembre

**Concert de l'Orchestre d'Auvergne**, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 25 septembre, 20h30

**Salon de l'Habitat, des loisirs et de l'automobile**, le Prisme, Aurillac, du 25 au 28 septembre (cf. p. 12)

**Dériv'Chaînes**, Velzic, 26 septembre

**Fête de la Plantelière**, Arpajon-sur-Cère, 27 septembre (cf. pp. 10-11)

**Vide-grenier**, Yolet Gym, Yolet, 27 septembre

**Soirée théâtre, les Amis de la Forêt**, salle de la Gare, Ytrac, 3 octobre, 20h30

**Journée du Commerce de proximité**, Aurillac, 3 octobre

**Vide-dressing**, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 4 octobre

« **Aurillac Pour Elles** », Aurillac, 4 octobre (cf. p. 8)

**Brocante**, halle de Lescudilliers, Aurillac, 4 octobre

**Rencontres et partages au village**, producteurs, artisans locaux, animations... Lac des Genevrières, Crandelles, 4 octobre, 9 h - 13 h. Rens. : <https://les5c.org>

**Concert Musik'Art**, Natacha Tradiou (violin), œuvres de Bach, Albeniz, Locatelli, Paganini. Eglise, Arpajon-sur-Cère, 4 octobre, 17 h

**Fête de la Saint-Géraud**, le Gravier, Aurillac, 10 et 11 octobre

**Thé dansant**, comité d'animation, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 11 octobre, 15 h

**Concours canin** organisé par le « Club canin 15 », Sansac-de-Marniesse, 15 et 16 octobre

**Sortie de l'entraide sansacoise** à Chaudes-Aigues, Sansac-de-Marniesse, 16 octobre

« **Les Automnales** », festival de théâtre amateur, St-Paul-des-Landes, 16 et 17 octobre. Rens. et résa : 04 71 46 30 24 (cf. p. 41)

**Exposition du CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), Médiathèque, Arpajon-sur-Cère, 16-18 octobre

**Comice agricole Salers**, buvette, restauration champêtre, animations diverses, espace sportif d'Ytrac, 17 octobre, 8 h - 18 h

**Marché**, salle polyvalente, Velzic, 18 octobre, 9 h - 13 h

**⚠ Informations données sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire et des directives à appliquer**

**Spectacle « La gourmandise des mots »**, Cie lectures à la carte, Médiathèque, Arpajon-sur-Cère, 18 octobre, 11 h

**Rencontres et partages au village**, producteurs, artisans locaux, animations... Lac des Genevrières, Crandelles, 1<sup>er</sup> novembre, 9 h - 13 h. Rens. : <https://les5c.org>

**Salon des Vins et des Mets**, Lion's Club, halle de Lescudilliers, Aurillac, du 6 au 8 novembre

**Les Rapatonadas**, 40<sup>e</sup> édition du Festival du conte, du 6 au 14 novembre. Rens. : [ieo-cantal.com](http://ieo-cantal.com)

**Las Rapatonadas**, spectacle dans le cadre du Festival du conte, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 11 novembre

**Marché**, salle polyvalente, Velzic, 15 novembre, 9 h - 13 h

**Quine de l'école du Bex d'Ytrac**, salle de la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 18 novembre

**Spectacle « Le rêve d'un bateau »**, Cie Les Cailloux brûlants, Médiathèque, Arpajon-sur-Cère, 20 novembre, 11 h

**Spectacle de Jean-Jacques Reignier**, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 21 novembre, 20 h

**Soirée moules-frites**, thème « Les années 80 », animée par le groupe DJ Diversion, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 28 novembre



**Médiathèque** cf. p. 14 et *Nota Bene*, programme disponible à la Médiathèque [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)

**Centre Aquatique** cf. p. 17 [centreaquatique.caba.fr](http://centreaquatique.caba.fr)

**Prisme** cf. p. 13 [aurillaccongres.com](http://aurillaccongres.com)

**Conservatoire, Musées d'Aurillac, Théâtre** cf. p. 40 [aurillac.fr](http://aurillac.fr)

### ACCUEIL\*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC  
04 71 46 86 30  
Accueil du public de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

### CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE\*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC  
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50  
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50  
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

### REGIE DE L'EAU\*

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC  
04 71 46 86 38

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF\*

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC  
04 71 46 86 31

\* conditions d'accueil particulières en raison du contexte sanitaire, uniquement sur rendez-vous auprès des services, port du masque obligatoire

### DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES  
04 71 43 05 76  
Ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

### DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC  
04 71 64 51 08  
Ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

## AGGLOmag

Directeur de la publication : **Pierre MATHONIER**  
Vice-Présidente en charge de la Communication : **Nathalie GARDES**  
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**  
Rédaction : **Claire LAINCAK**, **Lou CASSAN PEUCHLESTRADE**  
Conception et photographie : **Ludovic LAPORTE**  
Photos : **L. LAPORTE**, **C. LAINCAK**, **L. CASSAN PEUCHLESTRADE**, **C. LOUIS**  
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : [com@caba.fr](mailto:com@caba.fr)  
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50  
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 500 ex.

**IMPRIM'VERT\*** Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

### STABUS

04 71 48 53 00  
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC  
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC  
[stabus.fr](http://stabus.fr)

### MEDIATHEQUE

Rue du 139<sup>e</sup> RI - 15000 AURILLAC  
04 71 46 86 36  
[mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)

### CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC  
04 71 48 26 80  
[centreaquatique.caba.fr](http://centreaquatique.caba.fr)

### OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC  
04 71 48 46 58  
[iaurillac.com](http://iaurillac.com)

### POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque  
04 71 46 86 20

### GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC  
04 71 48 88 06  
[cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr](http://cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr)

### AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :  
04 71 64 50 00

### SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC  
04 71 63 88 10  
[seba15.fr](mailto:seba15.fr) / [seba15@seba15.fr](mailto:seba15@seba15.fr)

Rejoignez-nous sur



[www.fb.com/caba-officiel](http://www.fb.com/caba-officiel)

# LES ELUS

### Le Président

**Pierre MATHONIER**  
Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

### Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

### Christian POULHES

Administration générale, finances et contractualisation financière

### Magali MAUREL

Développement touristique et Médiathèque communautaire

### Stéphane FRECHOU

Environnement et développement durable

### Bernadette GINEZ

Ressources humaines

### Jean-Luc LENTIER

Développement communal

### Isabelle LANTUEJOUL

Zones d'activités économiques et plateforme aéroportuaire

### Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau et gens du voyage

### Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

### Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

### Nathalie GARDES

Communication et NTIC

### Alain COUDON

Urbanisme et PLU

### Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

### Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs



3, place des Carmes  
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32  
[www.caba.fr](http://www.caba.fr) - [contact@caba.fr](mailto:contact@caba.fr)



## NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles  
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse  
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien  
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marniesse  
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon  
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

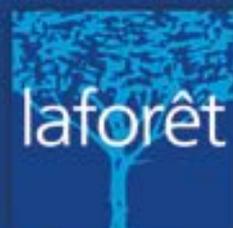
Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !



# CHIVA IMMOBILIER

## INTÈGRE

### LE RÉSEAU NATIONAL LAFORÊT !



REF: 2210

213 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

**Vic sur Cère - 140m<sup>2</sup> - 6 pièce(s) - 5 chambre(s) - DPE : 195kwh m<sup>2</sup>/an.** En exclusivité !! Vic Sur Cère, 18 km d'Aurillac. Maison sur 3 niveaux. De plain pied : les pièces de vie avec accès direct à la terrasse (30 m<sup>2</sup>) orientée au sud, cuisine équipée (14 m<sup>2</sup>), salon séjour (30 m<sup>2</sup>) agrémenté d'un poêle à bois. 2 chambres, 1 salle de bain avec douche à l'italienne, wc. A l'étage : 2 chambres. Au sous-sol : 1 appartement de 2 pièces de 26 m<sup>2</sup> avec entrée indépendante et sa salle de bain, 1 chambre, 1 séjour avec kitchenet, garage 2 places, chaufferie, buanderie, cave. Dépendance : 2ème garage sous la terrasse. Terrain de 1500 m<sup>2</sup> clos et arboré.



REF: 2188

199 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

**Maison Auvergnate - Badailhac - 120m<sup>2</sup> - 4 pièce(s) - 3 chambre(s) - DPE : 522kwh m<sup>2</sup>/an.** 23 min au sud d'Aurillac, sur la route de Mur de Barrez, maison de campagne de 1893. Les pièces de vie accès direct au jardin (1240 m<sup>2</sup> clos et arboré), avec salon séjour de 41 m<sup>2</sup> agrémenté d'une cheminée avec poêle à bois. A l'étage, 3 chambres de 9 à 20 m<sup>2</sup> au sol avec 1 salle de bain. 1 sous-sol servant de cave, chaufferie et rangements. Plusieurs dépendances, l'ancien four traditionnel restauré et fonctionnel avec 1 terrasse couverte, 1 salle d'eau servant de buanderie avec wc, 2 garages de 35 m<sup>2</sup> chacun.



REF: 2116

72 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

**Appartement T4 - Aurillac - 69m<sup>2</sup> - 4 pièce(s) - 2 chambre(s) - DPE : 339kwh m<sup>2</sup>/an.** Au 2<sup>ème</sup> étage un appartement lumineux et traversant est-ouest de 68.68 m<sup>2</sup> composé de 2 chambres à rafraîchir, salon et séjour, hall d'entrée placards, toilette, salle de bain (douche) et 1 vasque rénovation récente, une cuisine indépendante. Vous apprécierez le garage fermé au pied de l'immeuble, une grande cave et les services de transport bus à proximité. Un appartement facile d'accès et surtout très lumineux.



REF: 2065

109 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

**Maison avec étage - Aurillac - 110m<sup>2</sup> - 6 pièce(s) - 3 chambre(s) - DPE : 289kwh m<sup>2</sup>/an.** Description : Maison de ville sur 367 m<sup>2</sup> de terrain comprenant 2 appartements indépendants Le bien est à rénover Cave et chaufferie. Le rez de chaussée se compose de 4 pièces, cuisine, salon accès terrasse, 2 chambres et toilette Le comble est aménagé d'un type 2 avec vélix sous les toits et fenêtres offrant une jolie vue sur la ville Regardez la Vidéo Laforet Immobilier sur You tube (chaîne chiva immobilier) ou sur notre site internet et prenez rendez-vous au 06 16 92 68 93 A très vite !!



REF: 1999

181 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

**Maison plain pied - Aurillac - 110m<sup>2</sup> - 5 pièce(s) - 4 chambre(s) - DPE : 433kwh m<sup>2</sup>/an.** Description : La Ponette, maison exceptionnellement bien située en retrait des axes, proches commerces à pied, bus, écoles Terrain plat de 650m<sup>2</sup> environ Plain pied : cuisine, terrasse, salon séjour, 1 chambre, salle d'eau et toilette, hall d'entrée et garage 1 place Etage : 3 chambres et greniers pouvant être aménagés pour salle de bain et toilette + dressing... Bonne exposition : salon et chambre orientés côté sud



REF: 2197

66 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

**Grange Grange - Saint Mamet la Salvétat - 160m<sup>2</sup> - 2 pièce(s) - 0 chambre(s) - DPE : 9999kwh m<sup>2</sup>/an.** Description : Une exclusivité de l'agence !! Au coeur du village de St Mamet La Salvétat, grange avec étable à rénover de 160 m<sup>2</sup> environ (111 m<sup>2</sup> au sol) sur 2 niveaux sur un enclos de 569 m<sup>2</sup> fermé. Prévoir les raccordements de l'assainissement au réseau communal. L'accès est direct sur une rue. Beau potentiel pour un beau projet.

CHIVA IMMOBILIER PRÉSENT DU 25 AU 28 SEPTEMBRE  
AU SALON DE L'HABITAT ET DES LOISIRS 2020  
DANS LE CHAPITEAU, ALLÉE G

# SALON

## DE L'HABITAT ET DES LOISIRS

### 2020

"demandez conseil auprès  
de vos agents commerciaux"

Retrouvez-nous sur notre site :  
[www.chiva-immobilier.fr](http://www.chiva-immobilier.fr)

22, rue cours Monthyon  
15000 Aurillac  
04 71 63 90 25



FERRAS CLOUTIER 06 88 82 30 82

FERRAS CLOUTIER 06 88 82 30 82

FERRAS CLOUTIER 06 81 22 58 14

FERRAS CLOUTIER 06 18 82 88 32

FERRAS CLOUTIER 06 80 08 04 87

FERRAS CLOUTIER 06 74 08 39 80

FERRAS CLOUTIER 07 50 30 82 38

FERRAS CLOUTIER 07 87 82 98 42